

niort agglo Magazine

Infos de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Mobilités

**Le schéma cyclable
se déploie**

Enseignement supérieur

**Le CROUS, facilitateur
du quotidien
étudiant**

Gestion des déchets

**Bien trier
avant de jeter**



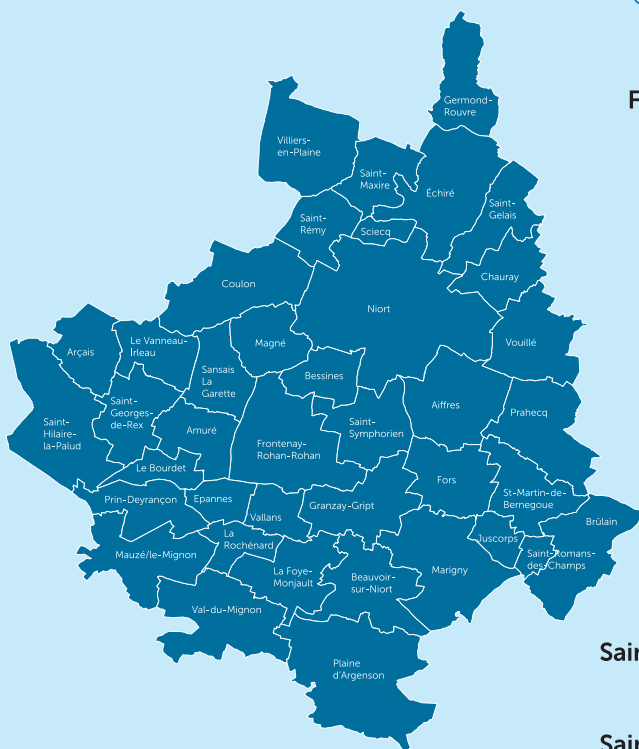
Gare Niort Atlantique

**Quand l'utile se mêle
à l'agréable**

Retrouvez toute l'actualité du territoire ...

en vous abonnant à la **Lettre d'info hebdo de Niort Agglo.**

Rendez-vous sur : **niortagglo.fr**



Aiffres
Amuré
Arçais
Beauvoir-sur-Niort
Bessines
Brûlain
Chauray
Coulon
Échiré
Épannes
Fors
Frontenay-Rohan-Rohan
Germond-Rouvre
Granzay-Gript
Juscorps
La Foye-Monjault
La Rochénard
Le Bourdet
Le Vanneau-Irleau
Magné
Marigny
Mauzé-sur-le-Mignon
Niort
Plaine-d'Argenson
Prahecq
Prin-Deyrançon
Saint-Gelais
Saint-Georges-de-Rex
Saint-Hilaire-la-Palud
Saint-Martin-de-Bernegoue
Saint-Maxire
Saint-Rémy
Saint-Romans-des-Champs
Saint-Symphorien
Sansais - La Garett
Sciecq
Vallans
Val-du-Mignon
Villiers-en-Plaine
Vouillé

... Et consultez nos réseaux sociaux :



@Niort Agglo



@Niort Agglo



@Niort Agglo



Niort Agglo TV



@Niort Agglo

La distribution de votre Niort Agglo Magazine a évolué !

Retrouvez-le désormais dans votre mairie, les boulangeries ou grandes/moyennes surfaces proches de chez vous et dans les équipements de Niort Agglo.



Directeur de la publication : Jérôme Baloge • Directeur de la communication : Vincent Rouvreau • Responsable éditoriale : Isabelle Toesca • Équipe rédactionnelle : Julia Colombier, Zélia Leconte, Thomas Manse, Sylvie Méaille et Magali Tardé • Conception : TheFrogJump • Impression : Imprimerie Raynaud SAS • N°ISSN : en cours d'attribution • 15 000 exemplaires.

Magazine disponible dans les mairies des 40 communes de l'agglomération ainsi qu'au siège social et sur Internet • Service de communication communautaire • 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex • Tél. : 05 49 78 91 40 • Magazine à télécharger sur le site de l'agglomération : www.niortagglo.fr
Pour contacter la rédaction : redaction@agglo-niort.fr

Niort Agglo - 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 NIORT Cedex - Tél. 05 17 38 79 00

© Shutterstock



Mobilités

Pages 4 à 7

Le schéma cyclable se déploie

Chantiers

Pages 8 à 9

Gare Niort Atlantique Quand l'utile se mêle à l'agréable





© Darri

Enseignement supérieur

Pages 10 à 13

Le CROUS, facilitateur du quotidien étudiant



© Darri

Gestion des déchets

Page 14 à 19

Bien trier avant de jeter

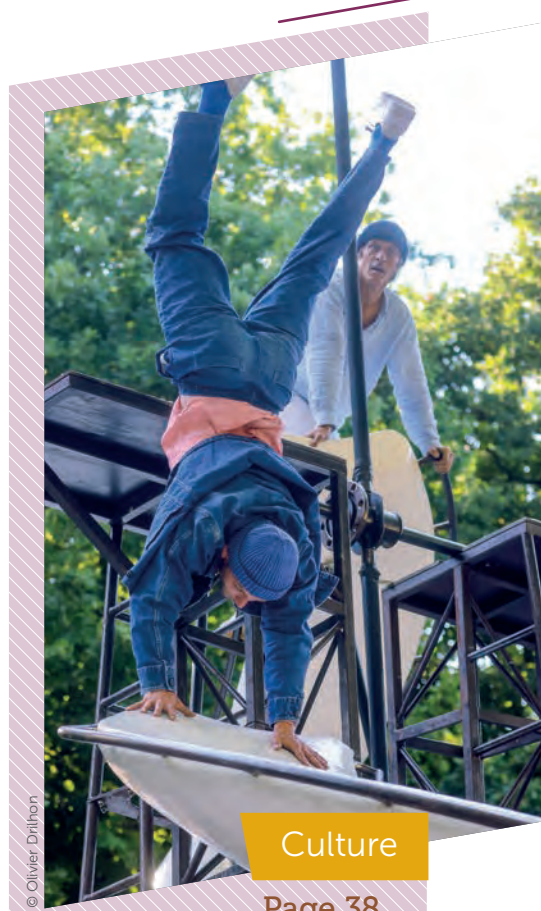
Développement Durable

Pages 24 à 27



© Darri

Niort, première réserve naturelle régionale urbaine de France !



© Olivier Drillon

Culture

Page 38

Bilan de la 5^e Saison



© Julien Turpaud



Voie cyclable en cours de réalisation sur l'avenue de La Rochelle à Niort. © Eric Chauvet

Le Schéma cyclable se déploie

Dans le cadre de son schéma cyclable, Niort Agglo poursuit le déploiement de ses itinéraires cyclables à travers le territoire afin de résorber les discontinuités cyclables entre les communes. Ces aménagements, réalisés et à venir, pour la période 2024-2029 sont menés à la fois par les communes et l'agglomération et sont soutenus par l'État dans le cadre du dispositif « territoires cyclables » à hauteur de 9 M€.

Les projets réalisés :



Sciecq

- Route de Saint-Rémy : 1 km.

Plaine-d'Argenson



Un nouvel itinéraire cyclable, s'étendant sur 1,6 km, reliant l'école Charles Rossignol et le centre bourg a été inauguré fin mai. Il s'agit de la première réalisation issue du programme « territoires cyclables ».

« À travers ce dispositif ce sont 190 km de voiries qui seront aménagés et à terme 450 km de voies cyclables qui seront mises en circulation pour l'usage des mobilités douces », s'est exprimé le président de Niort Agglo.

Les travaux ont été pilotés par la commune de Plaine d'Argenson avec l'accompagnement de l'agglomération. Ce segment constitue la première section de l'itinéraire communautaire qui reliera à terme Plaine d'Argenson à Beauvoir-sur-Niort. Il permet la liaison entre l'école et le parc de Prissé-la-Charrière. « Nous avons très tôt souhaité nous engager dans le Schéma cyclable de l'agglomération car nous sommes convaincus que les déplacements doux vers les communes voisines se développeront dans les prochaines années. L'itinéraire que nous inaugurons est la 1^{ère} étape d'un projet plus ambitieux qui reliera nos villages entre eux, notamment Beauvoir-sur-Niort », a déclaré le maire de Plaine d'Argenson. Une 2^e phase débute à l'automne.



© Niort Agglo

LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **Bessines > Niort** (soutenu par le FEDER) : Création d'une voie cyclable de 1,8 km. Itinéraire total à venir : 2,5 km.
- **Échiré > Niort via Surimeau** Création d'une voie verte et balisage sur voies communales peu circulées : 4 km.

LES PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

- **Vouillé > Niort** : 2,3 km (concertation publique réalisée)
- **Vouillé > Chauray**
- **Échiré > Saint-Gelais > Chauray**
- **Échiré > ZA Le Luc > Niort**
- **Prahecq > Aiffres**
- **Aiffres > Niort**
- **Coulon > Magné**
- **Saint-Hilaire-la-Palud > Mauzé-sur-le-Mignon**
- **Saint-Maxire > Échiré**
- **Amuré > Sansais > Magné**
- **Amuré > La Garette**

En savoir plus : niortagglo.fr

Testez le vélo longtail

Niort Agglo diversifie sa flotte et invite les habitants de l'agglomération de Niort, et notamment les familles, à découvrir le vélo longtail électrique.

Ce nouveau dispositif de test gratuit pendant deux mois sans engagement permet à chacun de pouvoir essayer ce vélo familial et performant avant un éventuel passage à l'achat à titre privé auprès d'un revendeur local. Maniable, sécurisé et doté d'une grande capacité de transport (jusqu'à 180 kg de charge utile), ce type de vélo est idéal pour les familles désireuses de remplacer la voiture sur leurs trajets du quotidien. L'objectif est d'encourager les habitants à adopter un mode de déplacement durable, pratique et économique. « C'est une chance de pouvoir tester les vélos sur une durée longue car ça permet de comparer la théorie à la pratique. Ça a été une

belle opportunité à la fois familiale et technique. J'ai pu découvrir le territoire le week-end lors de balades avec deux enfants en bas âge, et j'ai réalisé que ce vélo était à la fois puissant et léger. Ça m'a confortée dans mon envie d'acheter un vélo électrique. J'aimerais maintenant essayer le vélo cargo avant d'investir », s'est exprimée Ève, habitante d'Échiré, qui a testé le vélo longtail de mai à juillet. Dix vélos longtails et trois vélos cargos sont disponibles à l'essai. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir 18 ans, résider dans l'agglomération et fournir un chèque de caution de 1 100 € (non encaissé). Les inscriptions se font en ligne, par courrier ou directement à l'agence tanlib.



Vélo longtail. © Niort Agglo

Du nouveau pour les vélos sur l'Agglo !



Les vélos longue durée tanlib débarquent dans les communes !

Les habitants de Niort Agglo peuvent désormais choisir leur point de retrait de livraison de vélos longue durée parmi 8 communes.

Jusqu'à présent, une personne souhaitant louer un vélo longue durée tanlib devait obligatoirement se rendre à l'agence de la Brèche à Niort pour le récupérer et le rendre en fin de location. Désormais, les habitants de Niort Agglo peuvent choisir leur point de retrait de livraison de vélos parmi les 8 communes d'équilibre :

- Beauvoir-sur-Niort ;
- Coulon ;
- Échiré ;
- Frontenay-Rohan-Rohan ;
- Magné ;
- Mauzé-sur-le-Mignon ;
- Prahecq ;
- Saint-Hilaire-la-Palud.

Le fonctionnement et les tarifs restent inchangés. Les 3 premiers mois sont gratuits. Ensuite, l'abonnement est de 40 €/mois et 400 €/an. 50 % du montant de la location peuvent être pris en charge par l'employeur. Une réduction de 50 % est également accordée aux étudiants et demandeurs d'emploi. Les personnes intéressées par la location doivent se préinscrire sur tanlib.com ou à l'agence de la Brèche à Niort.



© Dairi

Géovélo, l'appli qu'il vous faut !

Afin de poursuivre le développement des mobilités douces, Niort Agglo a entamé un partenariat avec Géovélo, un GPS qui propose les meilleurs itinéraires sécurisés à vélo selon les profils utilisateurs et types de vélo. Il choisit en priorité les pistes, bandes cyclables et rues peu passantes pour assurer sécurité et tranquillité. L'application indique également l'emplacement des stations de vélos en libre-service. Les derniers aménagements cyclables du territoire sont mis à jour en temps réel. Géovélo référence également les véloroutes, les balades et les circuits touristiques.



< Téléchargez l'application Géovélo 

Agglo pratique

Toutes les infos : tanlib.com

Bus



- Gratuité des lignes scolaires et « classiques ».
- 10 lignes urbaines, 2 navettes centre-ville, 9 lignes périurbaines et 7 lignes régionales.
- 5 parkings-relais à proximité des lignes de bus et de stations vélos : Maisons Rouges, Espérance, Darwin, Espace Ouest et Cassin à Aiffres.

Covoiturage



- Expérimentation de financement du covoiturage quotidien avec BlaBlaCar Daily. Les conducteurs peuvent recevoir de 2 à 4 € par passager et par trajet. Pour les passagers, les trajets de 5 à 40 km sont offerts.

Vélos



- Un service de vélos en libre-service tanlib : 300 vélos et 41 stations. Pour s'inscrire, rendez-vous sur tanlib.ecovelo.mobi ou télécharger l'application VéloTanlib. Tarifs : abonnement 4 €/semaine, 10 €/mois ou 40 €/an. Étudiants : 5 €/mois ou 20 €/an. Demandeurs d'emploi : 5 €/mois. Occasionnel : 0,03 €/minute.
- Location vélos à assistance électrique. Test gratuit pendant 3 mois puis abonnement au mois ou à l'année : 40 € ou 400 € avec une prise en charge possible à hauteur de 50 % par votre employeur. Une réduction de 50 € est également accordée aux étudiants et aux demandeurs d'emploi. Si vous habitez sur le territoire de l'agglomération, vous pouvez récupérer votre vélo dans l'une des communes citées ci-contre. Test gratuit pendant 1 mois d'un vélo longtail ou cargo.

Niort Agglo accompagne les élèves du territoire

À travaux plusieux actions, Niort Agglo prépare les élèves du territoire à l'apprentissage du vélo et à l'utilisation du car scolaire.

Le dispositif « *Savoir rouler à vélo* » a bénéficié cette année à 44 classes soit 1 052 élèves de CM2 ou CM1-CM2 de Niort Agglo.

Pour rappel, cette opération permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo, de pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique.

L'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge est un enjeu primordial pour pérenniser son usage à l'âge adulte. Il permet d'inscrire durablement la pratique du vélo comme un moyen de transport quotidien, pratique, bon pour la santé et économe en énergie.

Pour participer à généraliser l'apprentissage par les enfants de cette solution de mobilité, Niort Agglo finance depuis la rentrée 2023 les interventions du collectif SRAV79 auprès des écoles du territoire.

L'Opération CM2 menée par la direction Transports et mobilité et tanlib vise à sensibiliser les élèves du territoire à l'utilisation des transports en commun et des modes de déplacements respectueux de l'environnement. Elle a plusieurs objectifs :

- les préparer à l'utilisation du car scolaire en toute sécurité avant leur entrée au collège ;

- les aider à comprendre les enjeux de sécurité routière ;
- les encourager à adopter un comportement respectant à la fois les autres voyageurs, le personnel et le matériel mis à disposition par l'agglomération.

À l'issue de la session, un livret pédagogique récapitulatif est remis aux enfants. Au total, 780 élèves ont bénéficié de cette opération et 25 écoles à travers le territoire. L'opération sera reconduite en 2026.



Formation Tanlib. © Darri



© Darri



Ligne 22 à Magné. ©Darri

Les nouveautés de la rentrée



Afin de répondre au mieux aux attentes des habitants de Niort Agglo, certains ajustements sont effectués sur les lignes de bus urbaines et périurbaines.

Ligne 1 : Pôle universitaire de Niort <> Chauray Trévins

Extension du terminus jusqu'au Pôle Universitaire de Noron le samedi (fréquence de 20 min).

Ligne 4 : Ste-Pezenne <> Aiffres Mairie

Desserte des arrêts Glaie, Coulonges, Gymnase, Thomas Jean Main, Buissons et Boileau sur certains horaires. Passage par Thomas Jean Main adapté aux horaires de sorties des lycéens (en renfort de la ligne 5).

Ligne 5 : Chaintre Brûlée <> Chauray Château Driguat

Passages par la zone Mendès France en heures creuses.

Ligne 6 Saint-Liguairé <> Chauray Combes

Passages par la zone industrielle de Saint-Liguairé en heures de pointe, matin, midi et soir. Arrêts complémentaires desservis en heures de pointe : Deville, Paul Sabatier, TAN, Blaise Pascal.

Ligne 7 : Sainte-Pezenne <> Hôpital

Ajout de courses en heures de pointe. Ouverture de l'arrêt Mude sur certaines courses en passage par France travail.

Ligne 8 : Nerval Sources <> Surimeau

Prolongement de la ligne à l'arrêt Sources (terminus) sur certains horaires. L'arrêt Jean Perrin devient l'arrêt Lycée Gaston Barré.

Navette : Colline Saint-André

Prolongement de la ligne jusqu'à l'arrêt Coubertin. Ajout de l'arrêt Guilloteau. L'arrêt Denfert Rochereau est supprimé et remplacé par l'arrêt Strasbourg.

Ligne express 1 : Gare SNCF <> Chauray Trévins

Modification du parcours de la ligne par la zone Mendès France - Chauray. Ajout des arrêts Gutenberg, Arago, Colennes, Ampère.

Ligne express 2 : Aiffres <> MAAF

Extension du parcours de la ligne sur toute la traversée d'Aiffres. Prolongement de la ligne au nouvel arrêt Jacques Prévert. Ajout des arrêts Maison Neuve, Fief Chevalier, Moie, Pointe du Moulin, Pierrière. Modification des horaires de la seconde course pour une arrivée au terminus à 8 h 50 au lieu de 9 h.

Ligne express 3 : Chauray Jacques Prévert <> Échiré Léo Desavre

Extension de la ligne avec terminus au nouvel arrêt Jacques Prévert.

Ligne 20 : Niort Brèche <> Mauzé-sur-le-Mignon place Tomboutou et ligne 25 : Niort Brèche <> Frontenay-Rohan-Rohan Les 3 Roix

L'arrêt Frontenay les Halles devient l'arrêt Giannesini.

Ligne 22 : Niort Brèche <> Coulon Préplot

Ajout d'une course au départ de Niort à 19h15 (en semaine). Passages par la zone industrielle de Saint-Liguairé sur certains horaires et ajout des arrêts Paul Sabatier et Blaise Pascal.

Ligne 26 : Niort Brèche <> Plaine-d'Argenson Prissé-la-Charrière église

Ajout d'une course au départ de la zone industrielle Pierrailleuses à 17h30. L'arrêt Gendarmerie devient l'arrêt Acacias.

+ d'infos : tanlib.fr

Ligne express 2. © Darri





Quand l'utile se mêle à l'agréable

Inaugurés le 6 juin dernier, les nouveaux espaces publics aux abords de la gare SNCF Niort Atlantique ont amélioré l'image de l'une des principales portes d'entrée de l'Agglomération. Ils offrent aussi aux usagers des fonctionnalités supplémentaires qui facilitent le passage d'un mode de déplacement à l'autre.





© Julien Turpaud

© Julien Turpaud

Repérez-vous facilement !

Gare Niort Atlantique



20 dépose-minute : le décompte du temps autorisé (15 min) est géré par une borne ; en cas de dépassement, le feu de signalement passe du vert au rouge.



Station de vélos à assistance électrique en libre-service.



100 places dans les abris-vélos sécurisés (40 à l'ouest + 60 à l'est) : l'accès 24h/24, 7 jours/7 est gratuit, mais possible uniquement après souscription d'un abonnement annuel, pour l'un ou l'autre des abris vélos, auprès de la SoSpace.



Bandes cyclables



tanlib

Bus tanlib : lignes 1, 4, 7, 9, 20, 21, 22, 24, 25, 26 + tanlib Express 1.

Salle d'attente extérieure avec tables et bancs.

Escalier métallique équipé d'un rail de guidage pour les vélos assurant une liaison douce entre la rue de l'Industrie et la rue de la Perche.

TAXI Station de taxis

Casiers automatiques de retrait des colis.

P **407 places de stationnement sur les parkings Effia :**

- 101 sur le P1 (les 15 premières minutes sont gratuites) ;
 - 306 sur le P2.
- Sur ces 407 places, 8 sont réservées aux personnes à mobilité réduite et 11 sont équipées de borne de recharge électrique (dont 2 adaptées aux personnes à mobilité réduite).

16 places de stationnement gratuit pour les motos.

4 places de stationnement gratuit, réservées aux personnes à mobilité réduite



Le CROUS, facilitateur du quotidien étudiant

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) est un Etablissement public chargé d'accompagner les étudiants dans leur quotidien pour favoriser leur réussite.

Resto U :

la même qualité,
au même prix pour tous

Situé sur le Pôle universitaire de Niort, le restaurant universitaire est néanmoins ouvert à tous les étudiants qui peuvent y bénéficier d'une cuisine de qualité à un coût très réduit. À la rentrée 2025, son offre s'étend aux étudiants du centre-ville et, financièrement, de l'hôpital.

les Crous

Surtout connu pour la gestion des logements universitaires et de la restauration, c'est aussi auprès de lui que l'on effectue des demandes de bourses et d'aides financières. Il est également partie prenante dans l'animation de la vie de Campus. Enfin, contrairement à une idée reçue qui le rattache à l'université exclusivement, il est au service de tous les étudiants, quel que soit leur établissement d'enseignement supérieur. Le Campus de Niort est géré par une subdivision La Rochelle – Niort du CROUS de Poitiers.

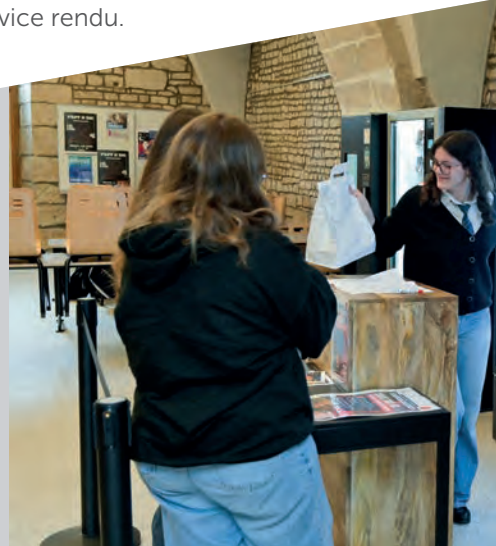
Labellisé « *Mon Restau Responsable* », le restaurant universitaire sert jusqu'à 600 repas par jour. Il est l'un des premiers en France à s'être engagé dans cette démarche qualité qui vise à s'améliorer dans quatre domaines : le bien-être des convives et des personnels, la qualité de la production, les écogestes, l'engagement social et

territorial. Les repas servis sont tous cuisinés maison, autant que possible avec produits frais, locaux, bio ou labellisés Bleu Blanc Cœur. Le bilan bisannuel aura lieu fin 2025 et de nouveaux objectifs seront fixés dans un esprit d'amélioration constante du service rendu.

CROUS & GO : des repas livrés en centre-ville

Expérimentée avec succès au printemps 2025, la livraison de repas au Centre Du Guesclin est pérennisée dès cette rentrée. Les étudiants qui n'avaient jusque-là pas de solution de restauration à proximité de leur lieu d'études peuvent désormais réserver les mêmes repas complets et équilibrés que ceux servis sur place - entrée, plat, dessert - sur la plateforme internet mise à leur disposition. Ils peuvent commander pour le midi, mais aussi pour le repas du soir. Le service de livraison CROUS & GO est installé au Centre Du Guesclin mais, à l'instar du restaurant universitaire, il est ouvert à tous les étudiants.

■ + d'infos sur crousandgo.crous-poitiers.fr/cdg/



Un guichet social unique au service des étudiants

Pour régler les petits et les gros problèmes qui pourraient entraver le déroulement de leurs études, le service social du CROUS et de l'université de Poitiers sont associés dans le cadre du guichet social unique pour faciliter les réponses à tous les étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur à Niort.

Rencontre avec Stéphanie Vinet, assistante sociale.

Sur quels types de problématiques pouvez-vous intervenir ?

Le service social peut proposer une écoute et un soutien pour surmonter tout type de difficultés : familiales, personnelles, de santé, pédagogiques, administratives, budgétaires, etc. dans le respect du secret professionnel. Nous informons les jeunes sur les formalités en matière de vie étudiante (bourses, logement, législation...), les orientons vers les partenaires pertinents, et les accompagnons dans leurs démarches pour solliciter des aides.

Est-ce qu'il faut prendre rendez-vous ?

J'effectue une permanence sur rendez-vous, tous les mardis, hors vacances scolaires, au restaurant universitaire Le Marais, 10 avenue Wellingborough. En fonction de mes disponibilités, je peux recevoir des personnes qui n'ont pas pris rendez-vous. Par ailleurs, le service social est joignable par téléphone du lundi au vendredi au 08 05 29 75 75.

On peut aussi appeler à ce numéro si on rencontre une difficulté pour prendre rendez-vous à partir du site internet messervices.etudiant.gouv.fr

Avez-vous un message pour les étudiants ?

Rencontrer une assistante sociale n'est pas toujours une démarche simple, mais il ne faut pas hésiter à nous contacter, pour se renseigner ou solliciter un soutien plutôt que rester avec des préoccupations en suspens qui viennent embêter la vie quotidienne.



Stéphanie Vinet. © CROUS

Vous avez peut-être droit à une bourse ?

Persuadés de n'avoir droit à rien, de nombreux étudiants ne déposent pas de dossier pour obtenir une aide financière. Pourtant, mieux vaut vérifier pour ne pas passer à côté d'une économie qui peut être substantielle.

De nombreux dispositifs permettent de réduire le coût des études. Les demandes doivent être effectuées au printemps qui précède l'année scolaire. Le Dossier social étudiant (DES) qui contient les documents et pièces justificatives doit être transmis sur le site messervices.etudiant.gouv.fr avant le 31 mai. Selon les situations,

plusieurs avantages peuvent être accordés : la priorité dans l'attribution des logements, l'exonération des droits d'inscription, l'exonération de la CVEC, le repas à 1 €, l'aide au mérite, le Pass'Sport, la réduction dans les transports en commun selon les territoires (le réseau niortais étant gratuit).

■ Vérifier son éligibilité avec le simulateur disponible sur : crous-poitiers.fr.

À l'hôpital, les tarifs s'alignent

À compter de la rentrée 2025, les étudiants du centre de formations paramédicales bénéficieront du tarif CROUS pour leur repas, passant ainsi 5 € à 3,30 €, voire 1 € pour les détenteurs d'une bourse. « La participation du CROUS aux repas servis par le restaurant de l'hôpital représente un gros effort financier. On sait que des jeunes abandonnent leurs études pour des raisons financières et c'est notre façon de les encourager et de les soutenir, explique Quentin Guillemain, directeur du site de Niort au CROUS de Poitiers. Les deux nouvelles actions conjuguées Centre hospitalier et Crous & Go représentent 1 000 étudiants. »



Crous and Go. © Darré



Color-run à Noron. © Q. Tricoire

Une contribution financière pour améliorer la vie étudiante

La CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est une contribution financière obligatoire pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Elle vise à améliorer les conditions de vie, d'étude et de santé des étudiants.

Le CROUS est chargé d'en effectuer la collecte. Il n'en garde que 15 %, le reste étant reversé aux structures d'enseignement supérieur. Cette recette est utilisée pour améliorer la vie étudiante dans divers domaines : sanitaire, social, culturel, sportif, ou encore par l'achat de petit matériel et mobiliers. Le CROUS affirme aujourd'hui sa volonté de participer plus largement à la dynamisation de la vie du campus niortais. Dès cette rentrée, les étudiants pourront bénéficier d'une séance gratuite

de cinéma dans le cadre d'un partenariat avec le CGR. Des animations sont programmées : notamment le 23 septembre une découverte de la ville avec l'Office de tourisme, le 29, un DJ set devant le restaurant universitaire, le 2 octobre de l'humour avec Le Désopresseur 3000.

« Nous venons aussi en soutien des projets étudiants : expositions, festival, journées de sensibilisation, nous sommes ouverts à toutes les idées. À titre d'exemple, l'année dernière

nous avons été sollicités et avons soutenu la Color Run, », explique Emilie Monnereau, chargée d'animation au CROUS pour le site de Niort.

Résidence Henri-Georges Clouzot : vérifiez les disponibilités !

La résidence du CROUS à Niort se situe à quelques mètres du Pôle universitaire. Elle comprend 97 logements de 20 m² accessibles à tarifs très bas pour les étudiants boursiers. Si vous n'avez pas obtenu de logements au moment des attributions (qui ont lieu en juillet), n'hésitez pas à vérifier régulièrement sur la plateforme afin de pouvoir vous positionner. Des studios peuvent se libérer tout au long de l'année.



© Shutterstock

Bons plans, bonnes économies !

De nombreux commerces, équipements sportifs, de loisirs et culturels réservent le meilleur accueil aux étudiants et leur proposent des réductions ou des avantages ! C'est leur manière, concrète, de les soutenir et de participer à leur réussite.

■ Retrouvez tous les bons plans sur niortsup.fr/bonsplans



Cultivez votre fibre artistique

À la rentrée 2025, le Conservatoire Départemental Danse et Musique Auguste-Tolbecque et l'École d'arts plastiques Pablo-Picasso offrent aux étudiants la possibilité de poursuivre ou débiter une ou plusieurs activités artistiques, à des prix très attractifs !

Trois formules d'abonnement annuel leur sont proposées sur présentation de la carte d'étudiant : pour 50 € ils peuvent bénéficier d'une séance hebdomadaire, pour 80 € de deux séances hebdomadaires, pour 100 € de 3 séances.

■ Conservatoire Auguste-Tolbecque et Ecole d'Arts plastiques Pablo-Picasso, Centre Du Guesclin, Place Chanzy à Niort. Tél. : 05 49 78 79 16.

Renseignements sur niortagglo.fr



UCO. © Julien Turpaud

Se loger

Face au développement de l'enseignement supérieur, l'offre de logements étudiants s'étoffe.

Outre la résidence universitaire Henri-Georges Clouzot gérée par le CROUS, 6 structures accueillent les étudiants.

- **Résidence Joséphine Baker :** 165 logements à loyers très modérés. 1 rue Suzanne Lacorre. Tél. : 05 49 06 84 71.
- **L'Atlantique :** 84 logements de la chambre meublée au T4. 147 rue du Clou Bouchet. Tél. : 05 49 79 17 44.
- **West Campus :** 71 logements T1 et des T2. 103 avenue de Nantes. Tél. : 05 86 53 10 10.
- **Résidence City Lodge :** 67 logements T1 et T2. 19 rue du Galuchet. Tél. : 05 49 75 76 23.
- **Résidence du Cèdre :** 50 appartements de 35 à 50 m². 95 boulevard de l'Atlantique. Tél. : 05 49 79 01 24.
- **Appart' City Confort :** des durées de location flexibles, avec une offre spéciale pour les alternants. 13 avenue de Paris. Tél. : 01 81 90 90 90.

Il existe également un parc locatif privé chez le particulier. Consultez lokaviz.fr un dispositif gratuit, sécurisé et très pratique mis en place par le CROUS.



Résidence Josephine Baker. © Dairri

De nouvelles formations à la rentrée 2025

Le campus de Niort offre chaque année plus de filières et de possibilités de poursuite de cursus. À la rentrée 2025, plusieurs établissements proposent de nouvelles formations qui viennent étoffer l'offre du territoire communautaire.

Une nouvelle structure de formation spécialisée dans l'encadrement médical s'implante. Niort Agglo poursuit donc son engagement en faveur de la jeunesse et compte désormais près de 4 000 étudiants, répartis sur plus de 125 formations de Bac+1 à Bac+5, en initial ou alternance.

HEM Santé s'implante à Niort

La Haute École de Management spécialisée dans le domaine de la santé ouvre 3 formations au Centre Du Guesclin.

- Un BTS Diététique et Nutrition, en initial ou en alternance (Bac +2).
- Un titre de niveau 5 (BAC+2) Chargé d'affaires Santé.
- Un Bachelor Management et Santé, en initial ou en alternance (Bac +3).

Dans un secteur en tension, ces formations ont pour objectif de répondre à des besoins croissants de compétences dans les domaines de la santé, l'e-santé et du sanitaire et social.

Renseignements : Monsieur Guillaume - 06 19 71 89 42

UCO

- Ouverture de la Licence Information – Communication en alternance à partir de la 2^e année de licence.

Renseignements : 05 16 18 77 81

Campus by CCI

3 nouvelles formations en alternance :

- BAC+2 : Chef de projet en rénovation énergétique performante.
- BAC+5 : Manager de la performance Marketing et Commerciale.
- Bac+5 : Manager en stratégie et développement des Ressources humaines.

Renseignements : lecampusbycci79.fr

ISFAC

- Bachelor Chargé des Ressources humaines en alternance (Bac+3).

Renseignements : 05 49 24 78 02, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Retrouvez l'ensemble de l'offre de formations du territoire sur : niortsup.fr/formations

Des aides financières

3 dispositifs peuvent vous aider à trouver un logement et à vous acquitter du loyer :

- l'APL de la CAF ;
- l'aide Mobili-Jeune : une subvention d'Action Logement qui prend en charge une partie du loyer des jeunes en alternance ;
- la caution Visale : Action Logement se porte garant gratuitement pour couvrir loyers impayés et dégradations locatives.



Cours ENSAR. © Dairri



© Darri

Que deviennent vos emballages et papiers ?



Une fois ramassés chez vous et rassemblés au centre de traitement du Vallon d'Arty, dont Niort Agglo est propriétaire, les déchets de la poubelle jaune sont transportés pour être séparés et valorisés dans un centre de tri.

Niort Agglo a investi, avec 12 autres collectivités, dans un nouveau centre de tri public à haute performance, situé à Loublandes dans le nord des Deux-Sèvres, construit par la Société Publique Locale UNITRI. Ce centre de tri interrégional couvre deux régions, cinq départements et environ 1 million d'habitants.



Bouteilles en pla



Em mé



Bien trier avant de jeter

Niort Agglo va mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers pour réduire les quantités de déchets produits sur son territoire dans les 6 prochaines années. L'accompagnement des habitants dans les gestes de tri et de gestion des biodéchets fait partie des actions majeures mises en place.

Nouveau !

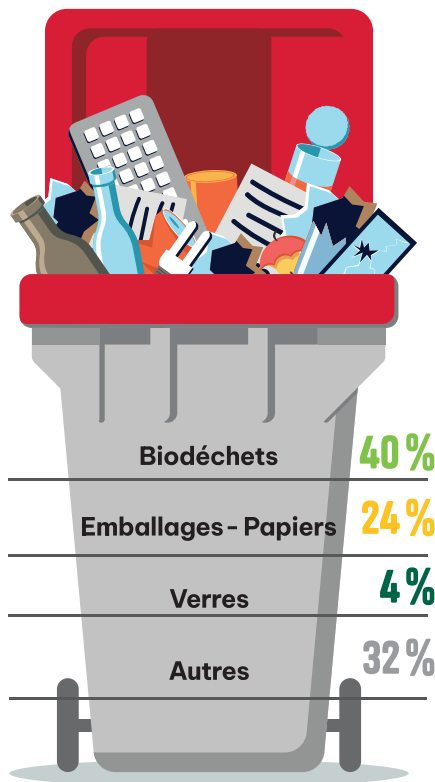
Téléchargez l'appli montri

montri

pour retrouver vos jours de collecte, les consignes de tri, les horaires de déchèteries, les demandes en ligne de composteurs, poubelles et carte déchèterie.



Une mine d'infos à portée de main !



71%



de ce que contient cette poubelle d'ordures ménagères, pourrait être trié et valorisé

Stop aux intrus dans la poubelle bordeaux

Le tri a beaucoup progressé ces dernières années grâce aux efforts des habitants de l'agglomération.

Nous pouvons faire mieux, il reste encore des déchets valorisables dans les poubelles orange et bordeaux. Les deux tiers pourraient être triés soit dans la poubelle jaune, soit compostés au jardin ou encore trouver une filière de valorisation en déchèteries.

En 2024, plus de 21 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été enfouies sans valorisation. Un geste de tri supplémentaire pourrait diminuer les tonnages de déchets enfouies de façon importante.



Les emballages et papiers, une grande famille !

- **Emballages plastiques :** bouteilles, flacons, bidons, barquettes, films, sacs, etc.
- **Emballages cartons :** briques, boîtes, suremballages, sacs kraft, etc.
- **Emballages métalliques :** aérosols, conserves, canettes, barquettes en alu, capsules café, etc.
- **Papiers :** journaux, prospectus, livres, cahiers, enveloppes, annuaires, etc.

Retrouvez votre calendrier de collecte sur niortagglo.fr



À retenir !

Sur niortagglo.fr, la carte des points d'apport volontaire qui vous permettent de trier un éventuel surplus si vous en avez besoin.

Sur montri, la nouvelle appli de Niort Agglo, vous trouverez tous les conseils de tri.

Retrouvez aussi sur de nombreux produits ce logo qui vous aide à trier vos déchets.



Tous les emballages et papiers se trient

Pots de yaourt, boîtes de conserve, bouteilles d'eau ou de soda, barquettes en aluminium ou polystyrène, flacons de shampoing, tubes de dentifrice, boîtes à œufs, boîtes de céréales, briques de lait ou de jus, capsules de café, feuilles d'alu, journaux, prospectus etc. Tous les emballages et les papiers se jettent dans la poubelle jaune pour être recyclés.

Simple d'utilisation, la poubelle jaune accueille tous les contenants alimentaires, de produits de la salle de bain et de produits d'entretien. Une fois bien vidés, sans les laver, il suffit de les déposer en vrac, en prenant le soin de ne pas les emboîter les uns dans les autres. C'est dans cette même poubelle que vous pouvez aussi jeter vos papiers (journaux, prospectus...) sans les déchirer, si possible.



Les biodéchets ont leur place dans le composteur

Niort Agglo met gratuitement à disposition des habitants un composteur individuel pour leur permettre de faire leur propre compost. Tous les déchets de cuisine biodégradables sont à y déposer. La solution pour éviter les mauvaises odeurs dans la poubelle bordeaux.

Vous pouvez y jeter :

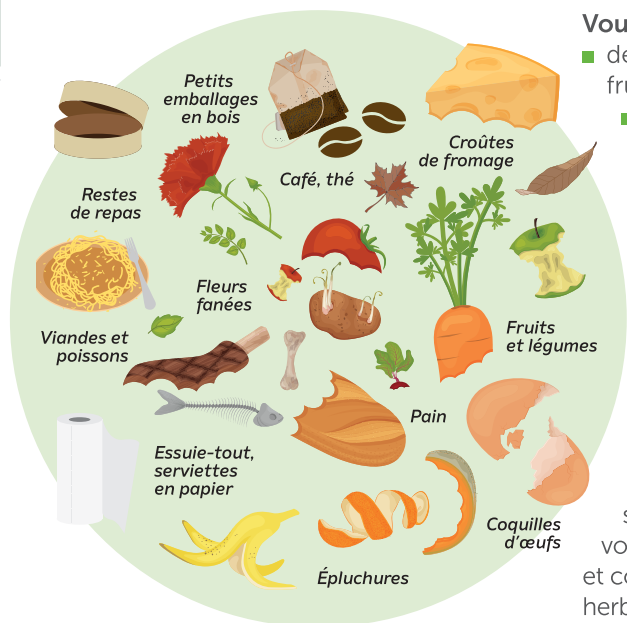
- déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de repas ;
- marc de café, sachets de thé ;
- essuie-tout ou papier journal souillés ;
- pain rassis ;
- coquilles d'œufs, et fruits à coque (noisettes, noix...) ;
- cheveux, poils d'animaux ;
- mais aussi les déchets verts de jardin. Si vous avez de grosses quantités de végétaux, déposez-les en déchèterie. N'oubliez pas que les tontes de pelouse peuvent servir d'excellent paillage dans votre jardin pour limiter les arrosages et contenir la pousse des mauvaises herbes.

Si vous êtes intéressés par un composteur, faites votre demande en ligne sur niortagglo.fr ou par téléphone en appelant le :

N°Vert 0 800 33 54 68

Nouveau à partir d'octobre :

pour les habitants de Chauray et Niort, même si possédez une poubelle verte dédiée aux biodéchets, vous pourrez aussi demander un composteur. Et si votre composteur a plus de 7 ans, il peut être changé s'il est abîmé.



Jardinez au naturel

Comment produire mon propre compost ?
 Comment valoriser au mieux mes déchets de cuisine et de jardin ?
 Avec quoi dois-je pailler mon jardin et à quel moment de l'année ?
 À quoi sert le paillage ?

Niort Agglo offre à chacun la possibilité de suivre une formation gratuite en réponse à ces questions. Depuis 2019, elle s'associe à la Ville de Niort et aux Eaux du Niortais pour proposer un programme commun d'animations sur la thématique du jardinage au naturel, sans produits chimiques, respectant la santé, la ressource en eau et la biodiversité. Elle met aussi à disposition des solutions pour développer le broyage, le paillage et le compostage.

Consultez sur niortagglo.fr/zerodechet, le guide « *Mon jardin zéro déchet* ».

De l'art de pailler vos plantes

Le paillage est une technique simple qui consiste à disposer une couche de matières organiques au pied des plantes et arbustes de votre jardin ou de votre potager : comme les tontes de gazon fraîches ou sèches, le broyat de végétaux, la paille ou les feuilles mortes.

Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des mauvaises herbes. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir et offrira un milieu favorable aux auxiliaires du jardin, et notamment aux insectes. Ce sera pour vous moins d'heures de désherbage et d'arrosage.

Pour bien pailler, quelques précautions à prendre :

- appliquez le paillis sur un sol ameubli, désherbé et non gelé ;
- arrosez avant et après ;
- écartez le paillis au niveau du collet des plantes, point de séparation entre la tige et les racines.

Si vous souhaitez louer un broyeur, Niort Agglo peut vous aider.

Produisez votre propre compost

Si vous le pouvez, faites votre compost vous-même !

Vous contribuerez ainsi à réduire le tonnage global de déchets, mais également les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport et à leur traitement. Niort Agglo encourage cette pratique en remettant gratuitement aux habitants qui en font la demande un composteur en bois. Plus de 10 000 foyers sont déjà équipés.

Des apports variés, un brassage régulier et un maintien de l'humidité sont les secrets d'un compost réussi.

Utilisez votre compost au jardin

Le compost 100 % naturel est très bénéfique pour votre jardin : il enrichit le sol et nourrit vos plantes.

Broyez vos branchages !

Niort Agglo vous propose une aide à la location d'un broyeur pour vos branchages, plafonnée à 100 € par foyer et par an, sur présentation d'un justificatif (facture), du formulaire à télécharger sur niortagglo.fr, d'une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un RIB.

- À transmettre à service.dechet@agglo-niort.fr ou Niort Agglo, Direction déchets, 140 rue des Equarts, CS28770, 79027 Niort CEDEX.

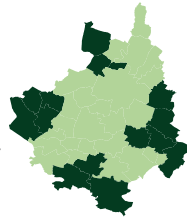
Niort Agglo met aussi à disposition de groupements de communes des broyeurs de grande dimension qui leur permettent de proposer aux habitants de broyer leurs branchages deux fois dans l'année.

- Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les mairies concernées

Sciecq, Saint-Rémy, Villiers en Plaine Arçais, Le Vanneau-Irleau, Saint-Hilaire-La-Palud, Saint-Georges-de-Rex, La Foye-Monjault, Val-du-Mignon, Plaine-d'Argenson, Vouillé, Prahecq, Saint-Martin-de-Bernegoue, Brûlain et Fors.



Les ateliers jardins au naturel

Niort Agglo participe au programme « *Ma maison, mon jardin au naturel* » co-organisé avec la Ville de Niort et les Eaux du Niortais. Gratuit. Inscription sur niortagglo.fr jusqu'à la veille de l'événement avant 12h. Le lieu précis de rendez-vous est communiqué après inscription.

Prochains rendez-vous :

- **11 octobre de 9h à 12h à Chauray :** construisez une éponge végétale, c'est-à-dire une butte de culture, technique innovante de jardinage qui repose sur la superposition de différentes matières organiques ;
- **11 octobre de 14h30 à 17h à Saint-Gelais :** tout savoir sur l'ortie un trésor dans le jardin et l'assiette. Comme la reconnaître et l'utiliser ? ;
- **22 novembre de 14h à 17h à Niort :** que deviennent vos biodéchets ? et trouvez des solutions pour les gérer.



Le réemploi au cœur d'une économie circulaire

Niort Agglo soutient l'économie circulaire dans le cadre de son programme de prévention et de réduction des déchets sur son territoire.



Bazar, etc. à Échiré. © Dairri



Bon plan !
profitez des
bonnes affaires
de seconde
main.

Avant de venir en déchèteries, pensez au réemploi !

Ne jetez plus les objets qui peuvent encore servir : petit mobilier, articles de décoration, petit électroménager, vaisselle, livres, jeux, outillage, équipement de sport, vêtements (adultes et ados uniquement).

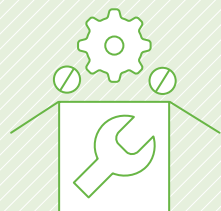
Les associations « Bazar, etc. » et « La Maraîtrie » récupèrent les objets susceptibles d'être utilisés dans une démarche de réemploi pour les revendre à prix solidaires dans leurs boutiques.

Où déposer ces objets ?

- **Bazar, etc.** 111A rue de Goise (Tél. 05 16 25 70 48) et 155 avenue de Nantes (05 16 18 56 49) à Niort et 45 rue Marie Ferdinand du Fay à Échiré (Tél. 05 16 25 11 03).
- **La Maraîtrie**, recyclerie associative, 29 rue du Stade à Saint-Hilaire-La Palud (Tél. 09 81 10 15 17).
- **Également dans les déchèteries du Vallon d'Arty et de Souché à Niort, à Échiré, Magné et au Vanneau-Irleau.**

Horaires sur niortagglo.fr/recyclerie

Tout (ou presque) se répare



Depuis 2019, Niort Agglo encourage les réparations en subventionnant les associations qui proposent des ateliers pour prolonger la durée de vie des petits appareils électroménagers ou vélos hors service.

Une fois par mois, vous pouvez faire appel à elles gratuitement.

- centre socioculturel du Marais, 3 place de la coutume, à Coulon « **Repair Café** » 2^e samedi du mois de 10h à 12h, salle polyvalente de Magné ;
- association « *Yakafocon* », 45 rue Marie Ferdinand du Fay, à Échiré. **Atelier de la réparation « Yakaréparer » le dernier samedi du mois de 9h à 12h** + d'infos : <https://www.facebook.com/Yakafokon.echire/> ;
- Association « *Bazar etc.* » sur la ressourcerie au 111A rue de Goise à Niort propose un

- « **Repair Café** » le 2^e samedi du mois de 10h à 12h30, uniquement sur rendez-vous au Tél. : 05 16 25 70 48, en boutique (du mercredi au samedi de 10h à 18h), + d'infos : <https://www.facebook.com/Ressourcerie79/> ;
- centre socioculturel du Parc, Rue de la Tour Chabot, à Niort « **Repair Café** » le 3^e samedi du mois de 9h à 13h + d'infos : <http://www.cscduparc.fr>, Tél. : 0549 79 16 09 ;
- centre socioculturel de Souché, 3 rue de l'Aérodrome, à Niort « **Repair café** » le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 13h.

Donnez prenez !

En partenariat avec Niort Agglo, des espaces de gratuité sont ouverts à tous pour déposer ce dont vous n'avez plus besoin et où vous pouvez prendre ce que vous voulez, même si vous n'avez rien déposé, en deux temps bien distincts.

Les objets doivent être en bon état de fonctionnement et de propreté et doivent loger dans un coffre de voiture. Les objets qui n'auront pas trouvé preneur seront remis aux associations partenaires.

Prochains rendez-vous :

DONNEZ

- **mercredi 15/10, 14h-18h** : à Échiré à la Baratte ;
- **mercredi 15/10, 14h-18h** : à Saint-Maxire à l'ancienne caserne ;
- **vendredi 17/10, 14h-18h** : à Échiré à la Baratte ;
- **vendredi 17/10, 14h-18h** : à Saint-Gelais à l'espace Agrippa d'Aubigné.

PRENEZ

- **samedi 18/10, 12h-18h** : à Échiré à la Baratte.

© Darrri



10 déchèteries sur le territoire de l'Agglo

Niort Agglo dispose de 10 déchèteries sur son territoire pour permettre aux habitants de déposer, toute l'année, les déchets (sauf les ordures ménagères) qui ne peuvent être collectés en porte-à-porte ou déposés aux points d'apport volontaire.



Depuis le 1^{er} juillet 2025, il n'y a plus de limite de deux passages par jour. Vous pouvez venir plusieurs fois dans la journée, chaque passage sera décompté sur votre carte de déchèterie.

Vous retrouverez sur niortagglo.fr et sur l'appli montri le détail des familles de déchets acceptées, si vous avez un doute.

Sachez que les pneus ne sont pas acceptés.

Il existe d'autres points de dépôt pour ces déchets à retrouver sur :

- quefairedemesvieuxpneus.fr/

Pratique !

- Les horaires d'ouverture de toutes les déchèteries sont harmonisés : 9h à 12h et de 14h à 18h en fonction des plages horaires d'ouverture habituelles de chaque équipement.
- Le renouvellement du crédit de 24 passages par an en déchèterie se fait automatiquement chaque 1^{er} janvier.
- Vous avez perdu votre carte déchèterie ? Ne faites pas de nouvelle demande. Faites une déclaration de perte en téléchargeant le formulaire sur decheteries.niortagglo.fr

Collecte des déchets volumineux à domicile

Niort Agglo propose gratuitement et sur rendez-vous de collecter vos déchets volumineux en porte-à-porte, type sommiers, gros électroménagers, meubles non démontables qui ne logent pas dans un coffre de voiture.

Prenez rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 16h au :

► **N°Vert 0 800 33 54 68**

Le jour J, il faudra présenter le déchet volumineux sur le domaine public sans entraver la circulation et la sécurité sur la route et sur les trottoirs.



© Darrri

Une question, une réclamation ? niortagglo.fr/dechets



Une première réussie pour le salon Néobusiness à Niort !

Le club Acclameur à Niort a accueilli en juin pour la première fois, Néobusiness, le salon inversé des achats responsables, porté par l'ADI Nouvelle-Aquitaine, Niort Agglo et la Ville de Niort dans le but de rapprocher l'offre locale des donneurs d'ordres publics et privés et favoriser le tissu économique territorial.

Organisé à Bordeaux jusque-là, le salon Néobusiness s'est délocalisé à Niort pour cette édition 2025. Son format est unique : ce sont les acheteurs qui tiennent un stand et les fournisseurs qui prennent rendez-vous afin de leur présenter leurs solutions locales, durables et innovantes. Avec 15 exposants, 200 fournisseurs et 366 rendez-vous, l'essai sur le territoire de Niort Agglo est transformé. « Nous sommes très heureux que l'ADI Nouvelle-Aquitaine ait retenu

le Nord de la région pour organiser ce salon. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises locales sont en capacité de répondre aux besoins des donneurs d'ordre en termes d'achats responsables mais il y a souvent une méconnaissance des ressources d'un territoire et inversement, celles-ci ne connaissent pas toujours les demandes des acheteurs », a réagi le maire de Niort et président de Niort Agglo.

Un format qualitatif

La plupart des exposants avaient leur planning bien rempli, enchaînant les rendez-vous d'une vingtaine de minutes tout au long de la journée. C'est le cas de Niort Agglo qui en plus d'être co-organisateur en a profité pour rencontrer des entreprises. « En tant qu'agglomération, organiser un tel événement rentre pleinement dans notre démarche de structurer la commande locale et responsable. En tant qu'acheteur enfin, c'est l'occasion de découvrir des solutions innovantes, de poser les fondations des relations futures par rapport à des projets à venir. Cela nous permet de faire du sourcing, le jour où l'on a un besoin précis, on sait à qui s'adresser. Grâce à notre connaissance du maillage territorial, nous pouvons aussi mettre en relation des fournisseurs qui répondront aux besoins spécifiques d'autres acheteurs », a précisé Benoît Taris, directeur de la commande publique et logistique à Niort Agglo. Le format du salon a convaincu aussi bien les acheteurs privés que les fournisseurs pour qui c'était l'occasion d'accroître leur visibilité régionale et de développer leur activité.

Le club des entrepreneurs du Niortais



En savoir plus : entrepreneurs-niortais.com

Club des entrepreneurs. © Éric Chauvet



Box accueil

Afin d'accompagner le recrutement des entreprises du territoire, Niort Agglo propose la « *Box accueil* ». Il s'agit de rassurer les personnes en phase de recrutement venant d'un autre territoire, puis de les fidéliser lorsqu'elles démarrent leur mission sur le Niortais, afin qu'elles franchissent le pas de faire venir leur famille à l'issue de leur période d'essai. Dès les premiers contacts, l'entreprise peut informer les candidats de cet accompagnement et le cas échéant, le mettre en relation avec Niort Agglo.

Cet accompagnement gratuit se fait sur différents volets :

- **logement** : accompagnement à la recherche ;
- **emploi du conjoint** : mise en relation avec les employeurs locaux ;
- **garde et scolarité des enfants** ;
- **offres de santé**, en association avec la Communauté professionnelle territoriale de santé du Niortais ;
- **découverte du territoire**, en association avec l'Office de tourisme ;
- **transports**.

Cette offre a pour but de valoriser notre territoire et faciliter les démarches des potentielles futures recrues.

Niort Agglo accompagne les créateurs ou repreneurs d'entreprises

en simplifiant leurs démarches, en les aidant à trouver terrains et locaux adaptés et en les orientant vers d'autres partenaires économiques.

✓ Niort Agglo dispose d'une offre foncière

Environ 39 hectares viabilisés, répartis sur 14 parcs et zones d'activités. Le service Aménagement et développement économiques peut vous informer sur les terrains disponibles et les projets d'aménagement : surface, équipements, règlements d'urbanisme, etc.

✓ Niort Agglo aide les jeunes entreprises

Il existe aussi la pépinière d'entreprises du Niortais, située au 4 boulevard Louis Tardy à Niort (ancien siège du Crédit Agricole). Elle offre un cadre stimulant pour se développer sur une période maximale de trois ans.

- **Besoin d'infos : service Développement économique 05 49 78 53 03.**

✓ Niort Agglo possède quatre ateliers-relais

Situés sur la ZAE « *Le Luc – Les Carreaux* » situés sur les communes d'Échiré et de Saint-Gelais, à 5 km de l'échangeur autoroutier avec l'A83. Ces ateliers-relais sont destinés à accueillir des entreprises artisanales en création, pour une durée de trois ans maximum, le temps nécessaire pour lancer leur activité sur le territoire de Niort Agglo.

✓ Niort Agglo en partenariat avec France Travail

Rendez-vous sur niortagglo.fr pour consulter les offres d'emploi disponibles sur le Territoire.



© Martin Fillaut

Un nouveau pôle commercial à Fors

Un pôle commercial multifacettes a vu le jour fin juin à Fors. Bâti sur l'ancienne friche agricole qui abritait les ateliers municipaux jusqu'en novembre 2022, ce pôle entend revitaliser et redynamiser le centre-bourg.

Ce pôle allie développement économique local et transition écologique avec des panneaux photovoltaïques qui seront installés dans les prochains mois. Parmi les commerces présents, on retrouve des métiers de bouche (boulangerie, boucherie, Coop), des professions libérales (naturopathe, ostéopathe), du service (coiffeur) et

de l'artisanat (couturière d'art, magasin de seconde main). « *Ce pôle commercial définit la place que l'on veut que le centre-bourg occupe dans la structure de la commune. Fors a toujours été dynamique avec un lien affectif, social et culturel très fort. Ce centre-bourg se veut à notre image. Il doit permettre de tisser des liens de proximité, de convivialité et amener*

du service, le tout dans un site environnemental exceptionnel », a déclaré le maire de Fors.

Ce pôle a été soutenu par Niort Agglo à hauteur de 69 512 € notamment dans le soutien à la maîtrise d'ouvrage à travers le Programme d'appui communautaire au territoire (PACT3). « *C'est un projet ambitieux, partagé avec l'équipe municipale et les habitants de Fors, en harmonie avec le territoire à travers le bois et la pierre. C'est un projet engagé, à l'image du choix des commerçants qui répond à de nouveaux modes de consommation* », a réagi le président de Niort Agglo.

Habitat social : plus de logements sur l'Agglo

La commune de Saint-Georges-de-Rex a inauguré le 26 juin dernier 8 logements locatifs sociaux collectifs performants, tous occupés dès leur livraison.



Niort Agglo est le principal financeur de cette opération de création de 8 logements en cœur de bourg à Saint-Georges-de-Rex, dans le but de répondre aux besoins des ménages modestes sur tout le territoire. Ainsi, Niort Agglo a attribué au titre du Programme local de l'habitat (PLH) une subvention de 315 198 €, et garanti l'emprunt contracté par le bailleur social Immobilière Atlantic Aménagement auprès de la Banque des Territoires. Cette opération fait suite à la vente par la commune d'un ensemble immobilier situé 6 rue du Château, et comprend un logement de type T2, 3 logements de type T3 et 4 logements de type T4. Elle est en outre certifiée HPE Rénov Étiquette B, ce qui contribuera à limiter la facture d'énergie des locataires.

Une nouvelle gendarmerie à Beauvoir-sur-Niort

Un projet d'aménagement porté par Immobilière Atlantic Aménagement (IAA) comprend une gendarmerie et ses logements de fonction, ainsi que des logements sociaux et des terrains à bâtir.

Une convention qui définit les conditions de réalisation et de financement tripartite a été signée le 20 juin 2025 entre l'État, la commune et le bailleur social IAA.

Cette opération mixte située sur un terrain de plus d'un hectare localisé à l'entrée nord de la commune de Beauvoir-sur-Niort accueillera à terme :

- 1 nouvelle gendarmerie ;
- 7 logements de fonction à destination des gendarmes ;
- 14 logements locatifs sociaux ;
- 9 terrains à bâtir.

Opération d'un montant global de 6 millions d'euros. Démarrage des travaux d'aménagement courant 2026.

Longère Gendron. © Olivier Drilhon

+ d'infos :



Pour lutter contre l'habitat indigne, Niort Agglo a instauré le « permis de louer » en mai 2019, dont le périmètre d'application a été élargi en mai 2021, puis septembre 2024.

Pour l'heure, il s'applique à Niort et Mauzé-sur-le-Mignon, les deux communes qui ont souhaité mettre en œuvre le permis de louer.

Permis de louer



Chaque propriétaire d'un logement locatif situé à Niort et Mauzé-sur-le-Mignon, dans le périmètre concerné, devra effectuer une demande d'autorisation avant une première mise en location ou un changement de locataire.

La demande d'autorisation

Les propriétaires de logements locatifs situés dans le périmètre du « permis de louer » ou leurs mandataires doivent déposer un dossier de demande d'autorisation, auprès de Niort Agglo :

- 686 avis ont été émis par l'Agglo (17 à Mauzé-sur-le-Mignon) ;
- 429 autorisations ont été octroyées ;
- 131 logements ont été remis aux normes, suite à un refus de mise en location.

- **par voie postale** : à Niort Agglo - Direction aménagement durable du territoire et habitat au 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex ;
- **par voie électronique** : permisde-louer@agglo-niort.fr.

Les aides à la rénovation

+ d'infos :



Vous êtes locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, en maison individuelle, logement collectif ou copropriété, et résidez dans l'une des 40 communes de la Communauté d'agglomération du Niortais.

Niort Agglo vous propose un conseil personnalisé quel que soit votre projet de rénovation énergétique :

- vous souhaitez isoler vos murs et vous vous demandez s'il y a des aides ?
- votre chaudière est ancienne et vous ne savez pas par quoi la remplacer ?
- vous avez acheté une maison où il y a tout à refaire et vous ne savez pas par quoi il faut commencer ?

Pour répondre à ces questions et toutes les autres questions liées à la

rénovation énergétique de votre habitation, contactez un conseiller du service Niort Agglo Rénov'.

À noter que les aides financières de la Communauté d'agglomération du Niortais concernent :

- l'amélioration des logements anciens (OPAH) ;
- l'installation d'équipements de chauffage performants ou de chaudières bois performantes ;
- la rénovation d'ampleur de votre logement, avec Mon Accompagnateur Rénov'.

Les différentes étapes :



Habitat : Niort Agglo Rénov'

140 rue des Equarts 79000 Niort
05 49 78 78 40
info.renov@agglo-niort.fr

Prise de rendez-vous avec un conseiller

Le lundi, mercredi, vendredi : de 13h30 à 17h.

Le mardi et jeudi : de 9h à 12h30.

© Soliha

Un prêt à 0 % pour accéder à la propriété

Accordé sous conditions de ressources, le prêt à 0 % de Niort Agglo permet aux ménages qui accèdent à la propriété pour la première fois dans le neuf ou l'ancien, d'emprunter sans intérêt jusqu'à 25 000 € auprès des organismes bancaires partenaires.



C'est l'Agglomération qui prend à sa charge le montant des intérêts. Elle s'est fixée comme objectifs d'aider, d'ici le 31 décembre 2027, 240 ménages aux revenus modestes.

Qui peut en bénéficier ?

Le prêt à 0 % de Niort Agglo est réservé aux projets localisés sur l'une des 40 communes du territoire. Il est ouvert, sous conditions de ressources, aux habitants qui souhaitent effectuer un premier achat immobilier ou qui n'ont pas été propriétaires depuis au moins cinq ans de leur résidence principale. Pour pouvoir en bénéficier, il ne faut pas dépasser les plafonds de ressources du prêt à taux zéro de l'État (PTZ +). Les deux prêts sont cumulables.

Le PTZ en chiffres

(depuis 2014)

460 PTZ ont été accordés



> **74 millions d'euros** de travaux réalisés dans le cadre de ces projets immobiliers.

> **8 millions d'euros** de PTZ CAN octroyés par les établissements bancaires partenaires.

> **1,6 million d'euros** d'intérêts pris en charge par la CAN.

Vous êtes primo-accédants ?

Retrouvez toutes les infos en scannant ce QR Code



Bonnes pratiques

Loin de constituer la mise sous cloche d'un territoire, l'objectif d'une Réserve naturelle régionale est de préserver et valoriser le patrimoine naturel au moyen d'outils réglementaires, humains et financiers.

Les parcelles concernées sont non constructibles. La Ville de Niort est propriétaire ou gestionnaire de plus de 50 % des parcelles, soit 56 ha, qu'elle entretient et préserve : plantations, émondage des frênes têtards, entretien des cheminements le long du halage, fauche différenciée, curage...

Elle souhaite assurer la gestion de la réserve avec la mise en place de bonnes pratiques.

« Le Marais poitevin a été construit par l'Homme donc, pour le conserver, il faut le gérer », a rappelé l'adjoint au maire.

Niort, première réserve naturelle régionale urbaine de France !

Le classement en Réserve naturelle régionale du Marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre Niortaise a été acté par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine pour une durée de 10 ans, en juin dernier. Objectif du classement : protéger et valoriser cette zone humide remarquable s'étendant sur 202 parcelles et 151 hectares.

Niort devient ainsi la 1^{re} Réserve naturelle régionale en ville, la 12^e Réserve naturelle régionale en Nouvelle-Aquitaine et la 3^e dans les Deux-Sèvres. Cette reconnaissance est le résultat d'une démarche collective engagée en 2020 par la Ville de Niort, les 12 partenaires et la centaine de propriétaires concernés. « Cette réserve naturelle régionale devient la plus grande de France en milieu urbain. C'est un engagement

fort de la Ville, des propriétaires, des agriculteurs et des partenaires. Nous sommes très satisfaits du travail mené conjointement avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine », a déclaré le maire de Niort. « C'est une grande fierté d'y être parvenu. C'est un investissement pour l'avenir pour préserver la biodiversité », s'est réjoui l'adjoint au maire en charge du développement durable.

Un véritable réservoir de biodiversité

La réserve compte plusieurs espèces animales et végétales protégées dont la Loutre d'Europe, le Martin-pêcheur, une héronnière à Hérons cendrés (80 nids recensés en 2025), la Lamproie marine et la Grande alose, qui se reproduisent dans les bras annexes du fleuve, et les boisements humides, en aulnaies-frênaies.

Une école à ciel ouvert

La Réserve naturelle régionale constitue une aire naturelle de découverte pédagogique pour les scolaires, les étudiants et le grand public. Pas moins de 150 élèves sont accueillis chaque année par les écoanimateurs de la Ville de Niort. Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique accueillent également des élèves.

Inauguration et visite

La Réserve naturelle régionale a été inaugurée dimanche 7 septembre à la ferme de Chey, lors de la Fête du Pain.

Une visite grand public a été proposée à cette occasion.

Niort Agglo s'engage pour la résilience climatique du Marais poitevin



Développement Durable

Des outils partagés avec les acteurs du territoire

Aux côtés de 7 communautés de communes et d'agglomération*, Niort Agglo a adhéré au projet européen LIFE Maraisilience, piloté par le Parc naturel régional du Marais poitevin.

Coulon. © Olivier Drithon



Ce programme d'actions d'une durée de 4 ans est destiné à renforcer la résilience de la 2^e plus grande zone humide de France face au changement climatique. Niort Agglo réaffirme ainsi son engagement à faire du Marais poitevin un territoire pionnier en la matière. Parmi les actions qu'elle mène : désimperméabilisation des sols, adaptation des quartiers urbains, plantation d'arbres pour la création d'îlots de fraîcheur naturels, développement d'un plan vélo à l'échelle

de l'agglo pour la promotion des mobilités douces et accompagnement des exploitations agricoles dans leur transition vers des pratiques plus résilientes.

La vice-présidente de Niort Agglo en charge de la transition écologique, explique : « *Le projet LIFE Maraisilience est une formidable opportunité de passer à l'action. Grâce à ce partenariat, nous pouvons expérimenter des solutions pour préserver notre territoire, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs et en accompagnant les transitions nécessaires. Notre engagement financier à ce programme européen s'élève à 174 188,51 €. Une coopération essentielle pour relever les défis du changement climatique qui concernent tous les territoires, à tous les niveaux.* »

Dans le cadre du projet LIFE Maraisilience, Niort Agglo contribue à la création d'une plateforme numérique pour collecter et partager des données climatiques locales. Cet observatoire du climat permettra de mieux comprendre les dynamiques écologiques et économiques liées au climat et sera un outil essentiel pour accompagner les prises de décision à l'échelle du territoire. L'agglomération jouera aussi un rôle actif dans l'organisation de l'Agora climatique, un espace de dialogue ouvert aux habitants et aux acteurs du territoire pour échanger et formuler des solutions concrètes pour l'avenir du Marais poitevin. Enfin, elle sera pilote d'actions opérationnelles consacrées à la séquestration carbone.

*Communautés de Communes Aunis Atlantique, Sud Vendée Littoral, Pays de Fontenay Vendée et Vendée Grand Littoral, la Communauté d'agglomération de La Rochelle, le Syndicat mixte du Bassin versant de la Sèvre niortaise et La Rochelle Université.

Marais poitevin. © Olivier Drithon



OCT./DÉC. 2025 // N°08

Semaine européenne du développement durable

Dans les communes de l'Agglo...

Exposition photos, conférence, action de ramassage de déchets, de réduction du gaspillage alimentaire, de recyclage, compostage, de valorisation des textiles, d'adaptation de son jardin au réchauffement climatique, ou encore « *donnez-prenez* ».

Aiffres, Beauvoir-sur-Niort, Coulon, Échiré, Magné, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Symphorien et Villiers-en-Plaine s'associent cette année à la Semaine du développement durable, en proposant des actions ajustées à leurs préoccupations et à leurs enjeux.

Jardin au naturel

La Ville de Niort, Niort Agglo et la Société des Eaux du Niortais lancent un nouveau programme d'ateliers « *Jardin au naturel* » pour apprendre les bonnes pratiques du jardinage sans pesticides.



Retrouvez le programme complet en cliquant sur ce QR code



© Charvati&com / P. Gaufréteau

Une forêt sur la ZAE Le Luc-Les Carreaux

Dans le cadre des objectifs de son plan climat-air-énergie territorial (PCAET), Niort Agglo encourage le développement de plantations d'arbres sur son territoire. Ainsi, 125 000 arbres seront plantés sur le territoire d'ici 2030.

Après un appel à manifestation lancé auprès des communes en février 2024 afin d'identifier des espaces susceptibles d'accueillir de manière pérenne des plantations d'arbres, des parcelles de la zone d'activités économiques Le Luc-Les Carreaux ont été retenues.

Cette ZAE située sur les communes de Saint-Gelais et d'Échiré, comporte environ 6 ha d'espaces verts, propriété de l'agglomération. Un travail commun technique effectué par les services de l'agglomération et la société à mission Créateur de forêt a permis de conclure à l'intérêt de cette démarche. Dans un premier temps, quatre zones à boiser sur une surface 2,3 ha sont concernées. La plantation de près de 2 300 arbres et arbustes est prévue à l'hiver 2025-2026, répartie comme suit :

- deux zones en plantation à faible densité ;
- deux autres zones, en plantation classique en bosquet.

À l'issue du chantier de plantation, Créateur de forêt prendra en charge l'entretien de la parcelle pendant 5 ans. À terme, l'objectif est de livrer une parcelle saine, résiliente et résistante qui saura évoluer librement, avec le minimum d'intervention humaine. Créateur de forêt sera accompagnée dans ce projet par MAIF Solutions financières, acteur majeur pour la préservation des paysages et de la biodiversité sur le territoire de l'agglomération et de ses communes. Deux projets similaires ont déjà été portés et conclus sur le territoire, à Plaine-d'Argenson en 2021 et à Prahecq, avec une obligation réelle environnementale signée en 2022.



Créateur de forêt d'Échiré. © Darri

Des moutons pour entretenir les espaces verts de l'Agglo

Depuis 2024, Niort Agglo a choisi l'éco-pâturage pour entretenir plusieurs de ses parcelles. Un choix économique et écologique qui se substitue au débroussaillage et au fauchage.

Les parcelles concernées sont situées sur :

- le parc d'activités économiques Les Chéraclès, à Mauzé-sur-le-Mignon, sur une surface de près de 4,1 hectares, jusqu'au 31 août 2029 ;
- les bassins d'eaux pluviales de Chauray (Bas d'Arreau), Sciecq (Combes, Salboeuf), Échiré et Niort (Tartifume, Champclairiot), sur une surface totale de 3,2 hectares.

Brebis, béliers, agnelles et agneaux sont présents en rotation toute l'année. Il s'agit d'un éco-pâturage dynamique : le temps de séjour des animaux est court, entre 3 semaines et 1 mois, pour maintenir une strate herbacée suffisante et ne pas endommager les prairies.

La société idverde, implantée sur la ZI de Prin-Deyrançon, a été choisie pour cette gestion écologique des espaces verts, qui intègre une prestation d'éco-pâturage. Elle est chargée du suivi sanitaire régulier du troupeau et de sa surveillance. « *Les moutons travaillent très bien, nous observons plus d'efficacité qu'avec un fauchage mécanique, l'herbe met plus de temps à repousser !* », explique Didier Tirbois, directeur du service Assainissement de Niort Agglo, à l'initiative de la mise en œuvre de l'éco-pâturage sur les bassins d'orage.

Cette méthode ancestrale d'entretien des espaces naturels concourt au maintien de la biodiversité. Les ruminants jouent un rôle de « *corridor écologique* » en transportant des graines et propagules dans leur pelage, leur tube digestif et sous leurs sabots. L'écopastoralisme est une solution respectueuse de l'environnement qui se substitue à l'entretien mécanique (débroussaillage et fauchage avec un tracteur et un broyeur), qui génère émissions de carbone, déchets de tonte et pollution sonore.

Niort Agglo se dote d'ombrières photovoltaïques

Trois sites de Niort Agglo vont être équipés d'ombrières photovoltaïques. Objectif : la production d'électricité renouvelable qui sera très majoritairement autoconsommée sur site, générant d'importantes économies, et la création de zones d'ombres permettant d'améliorer le confort des usagers.

Équipée de panneaux photovoltaïques, l'ombrière photovoltaïque a pour fonction de produire de l'énergie électrique renouvelable, de procurer de l'ombre, et de faciliter la récupération de l'eau de pluie pour la stocker, puis la réutiliser.

Trois sites vont en être dotés :

- l'aire de stationnement de la piscine Les Colliberts, à Mauzé-sur-le-Mignon, d'ici à 2028 ;
- l'aire de stationnement des ateliers communautaires, rue Sainte-Claire Deville à Niort, d'ici à 2027 ;
- la zone du personnel du site du Vallon d'Arty à Niort, d'ici à 2027.

Les panneaux photovoltaïques implantés sur l'ombrière permettent de produire une électricité à moindre coût, locale et à faible émission de CO₂. Sur les sites de l'Agglo, la production photovoltaïque sera en premier lieu consommée sur place (on parle d'autoconsommation individuelle), pour assurer une partie des besoins en électricité de l'activité, ce qui permettra de réduire significativement la facture énergétique. La part d'électricité produite, mais non



Ombrière. © AdobeStock

Transition énergétique et économies d'énergie

consommée sur le site, sera vendue au profit d'autres consommateurs, dans le cadre d'une autoconsommation dite collective.

L'ombrière de la piscine Les Colliberts sera en outre pensée pour s'intégrer au mieux dans le paysage.

La création de ces ombrières s'inscrit dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Niort Agglo, qui fixe un objectif de production photovoltaïque de 30 GWh en 2030, au niveau territorial.

Histoire d'une beurrerie

Créée en 1894, la beurrerie Échiré s'est fait un nom grâce à son beurre fabriqué en baratte tonneau.

Un savoir-faire transmis de génération en génération permettant de conserver la qualité unique du beurre AOP Charentes-Poitou. Échiré est présent dans plus de 44 pays, dans les plus grands restaurants et les meilleures pâtisseries. Depuis toujours, savoir-faire et qualité sont au cœur de ce produit d'exception.



■ Pour tout savoir, c'est ici : atelierdelexcellence.fr



Échiré, qui cherche la perfection obtient l'excellence !

Depuis 2022, la commune d'Échiré abrite l'atelier de l'excellence. Un véritable voyage gastronomique ouvert à tous.

Situé à côté de la fameuse laiterie, l'atelier de l'excellence propose un **parcours immersif autour d'un cabinet de curiosités** pour mieux comprendre l'histoire de la marque et les secrets de fabrication du beurre d'Échiré. Des cloches sensorielles permettent d'explorer toutes les notes olfactives du beurre AOP

Échiré-Charentes-Poitou et une sélection de produits locaux émoussera vos sens. Beurre bien-sûr mais aussi fromages de chèvre, bières artisanales ou bien encore glaces.... **Des cours de pâtisserie et boulangerie sont aussi proposés pour parfaire vos talents (sur inscription).**

À Prahecq, des camping-caristes heureux



La commune de Prahecq a inauguré son aire de camping-car située à proximité du château Renaissance de la Voûte.

La commune souhaitait aménager cette aire de camping-car en procédant aux installations suivantes : pose d'équipements de contrôle d'accès, mise en place d'un automate de paiement, définition des places précises, contrôle de consommations des fluides et création de bornes d'électricité et d'eau pour chaque usager de l'aire. C'est désormais chose faite dans un cadre verdoyant et en toute quiétude ! Seize emplacements réservés aux camping-cars et autocaravanes, dont 3 pour les véhicules de plus de 9 mètres, attendent le touriste voyageur. L'aire propose différents équipements pour ses usagers comme l'eau potable, l'évacuation des eaux usées et vidange des cassettes chimiques, ainsi qu'un branchement électrique par emplacement.

Vous pouvez directement réserver votre emplacement ici : campingcarpark.com

Une bagagerie à Port Boinot

Cyclistes, soyez les bienvenus !

Transporter vos bagages lors des visites vous laisse sceptiques ? Laisser vos vélos accrochés en ville vous tracasse ? Pas d'inquiétude, l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin a pris les devants. Une halte conciergerie sera bientôt effective sur le site de Port Boinot. Situé à proximité de l'office de tourisme, cet endroit permettra de déposer bagages et vélos en toute sécurité pour aller découvrir la ville. Les réservations se feront en ligne et un code d'accès en permettra l'accès. L'endroit comprendra un espace casier bagagerie (12 casiers) et consigne (16 casiers) et permettra le stationnement et la sécurisation de 8 vélos, 2 remorques vélo et 1 nécessaire de réparation.



© Alex Giraud

Exposition « Quand les façades racontent l'histoire »

La Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin vous invitent à la découverte de l'architecture du centre-ville de Niort et de son évolution historique. Rendez vous au Séchoir, du 13 septembre au 13 décembre 2025. Issue du diagnostic patrimonial élaboré par l'agence Paume, en charge du Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Niort, cette exposition vous invite à découvrir les grands courants de l'architecture à Niort, du Moyen-Âge à nos jours.

Complétée par l'édition 2025 du concours photos de la Ville, elle propose de partir à la découverte du patrimoine niortais et invite aussi à prendre le temps de lever les yeux et de regarder la ville autrement, à travers ses façades et ses décors peints. Pour les Journées européennes du patrimoine (du 19 au 21 septembre) : des visites à destination des scolaires, visites guidées de l'exposition, visites guidées du centre-ville et conférences.

- Pour tout savoir, rendez-vous sur niortmaraispoitevin.com



Maison de la Vierge. © OT Niort

Participez à une grande enquête et gagnez un séjour !

Vous êtes un particulier ou un hébergeur et vous avez accueilli des amis, de la famille ou des clients chez vous ? Ou bien vous êtes vous-même touriste et avez passé une nuit ou plus dans le périmètre de Niort Agglo ? Votre avis nous intéresse !

Partagez l'enquête ou répondez-y directement. Organisée par le Comité régional du tourisme, celle-ci a pour but de mieux connaître les visiteurs de notre territoire, comprendre leur comportement et évaluer leur impact en gaz à effet de serre. En participant, vous ou vos invités pourrez même tenter de gagner votre prochain séjour !

30 séjours à gagner !

Scanner ce QR Code pour participer jusqu'au 01/11/2025



© O.Drilhon



La place de Beauvoir-sur-Niort, rénovée. Un beau projet réalisé en partie avec le soutien financier du PACT. © Dairri

Quoi de neuf dans les communes ?

Le Programme d'appui communautaire au territoire (PACT 1, 2 & 3) mis en œuvre pour couvrir la période 2016-2024 a rencontré un vif succès auprès des communes de Niort Agglo. Ce sont 18 millions d'euros qui ont été mobilisés avec un véritable effet levier sur les projets communaux. Quelques exemples...

Des économies d'énergie en vue à Saint-Georges-de-Rex

Dans le cadre de la rénovation énergétique de ses bâtiments, la commune de Saint-Georges-de-Rex a souhaité procéder au changement du système de chauffage dans les salles annexes à la salle des fêtes (bibliothèque et salle associative), jusque-là trop énergivore. Le projet comprend

la mise en place d'une pompe à chaleur air/air en remplacement de plafonds chauffants. Ce projet répond aux objectifs du PACT 3 portant sur le soutien aux cœurs de bourgs et sur la transformation écologique et énergétique pour un montant sollicité de 1 743,68 €.



Arçais L'église se refait une beauté

La vieille dame de 150 ans révolus (sa construction s'est achevée en 1862) avait subi les assauts du temps et il fallait engager une série de travaux pour garantir sa pérennité.

En premier lieu, sa toiture, victime du glissement et de l'altération des tuiles devait être intégralement refaite. **L'infiltration de l'eau risquait d'endommager gravement sa charpente en peuplier.** Soutenue parallèlement par la Fondation du patrimoine, la commune a sollicité 18 400,75 € au titre du PACT.



Arçais. © O.Drillon



Villiers-en-Plaine Une maison en meilleure santé

La commune de Villiers-en-Plaine loue des locaux en partie rénovés à des professionnels de santé (ostéopathe, infirmière et sage-femme). Dans le cadre d'un programme d'économies d'énergie et afin d'améliorer la sécurité des locaux, **la commune désire terminer les aménagements de ce local en procédant au changement des huisseries et des portes.** La subvention octroyée au titre du PACT 3 a été de 16 383,47 €.



Un nouveau tracteur tondeuse à Juscorps

La commune voulait acquérir un tracteur tondeuse car l'ancien matériel communal, acquis d'occasion en 2001, était devenu trop vétuste et ne permettait plus d'entretenir correctement les espaces verts. C'est désormais chose faite avec l'acquisition d'un nouvel engin pour un montant sollicité de 8 058 €.





La salle est en fête à Marigny

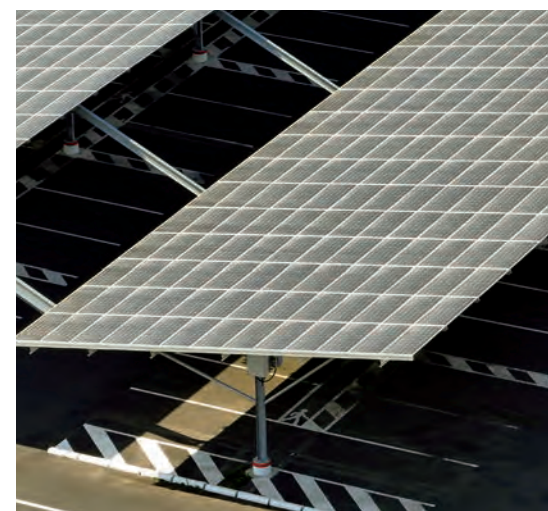
La commune de Marigny souhaitait engager des **travaux de remise aux normes et de réhabilitation de la salle des fêtes**. Les travaux portant notamment sur l'isolation extérieure, la charpente et le plancher bois, la mise en place de panneaux photovoltaïques en couverture, des travaux de menuiseries extérieures, du carrelage/faïence et de la plomberie dans les sanitaires. Le montant attribué est de 37 585 € au titre du PACT 3.

On se ressource à Saint-Hilaire-la-Palud

Fruit de l'action de quelques bénévoles sensibles à l'économie circulaire et à l'accompagnement de 7 communes (Arçais, Le Bourdet, Le Vanneau-Irleau, Prin-Deyrançon, Sansais-La Garette, St-Georges-de-Rex et Saint-Hilaire-la-Palud), la **ressourcerie « La Maraîtrie » a vu le jour dans l'ancienne caserne des pompiers**. Une ressourcerie est un lieu où sont collectés tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires (seulement des particuliers) n'ont plus besoin. Elle gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire.

Au quotidien, elle donne priorité à la réduction, au réemploi puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement. Ce projet mutualisé comprenait des travaux portant sur le ragréage du sol, la réfection électrique, la création d'une ouverture, la création d'un plancher, l'installation d'un escalier et la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité. Le montant sollicité pour 3 communes (Saint-Hilaire-la-Palud, Prin-Deyrançon et Arçais) pour ces travaux a été de 6 849,59 € au titre du PACT 3.

Des ombrières photovoltaïques au tennis club de Chauray



Ombrières photovoltaïques de Chauray. © Shutterstock

Afin de maîtriser au mieux ses dépenses liées à l'électricité et se placer dans une démarche de transition énergétique, **la commune de Chauray a décidé d'installer des ombrières photovoltaïques** sur les 3 courts extérieurs du club de tennis local pour une surface au sol de 2 520 m².

L'objectif étant de produire de l'énergie décarbonée et diminuer les charges sur 4 sites. Une opération pour laquelle la commune a sollicité la somme de 290 159 € au titre du PACT 3.

Rénovation de la rue des Écoles à Épannes

Dans le cadre de l'aménagement de sécurisation et de refonte totale de la voirie située rue des Écoles, la commune d'Épannes voulait procéder au préalable à des **travaux d'effacement des réseaux électriques et de télécommunications et réaliser par la suite des économies d'énergie avec l'installation de candélabres à LED** lors de la réfection de chaussée. Le montant sollicité au titre du PACT 3 a été de 41 237 €.

À Amuré, les enfants peuvent s'amuser

La commune souhaitait installer des **jeux extérieurs dans le quartier de La Gorre**, sur un terrain communal à proximité de l'école afin que les enfants qui la fréquentent puissent en profiter.

Une création qui avait aussi pour but de favoriser un endroit de rencontres pour la population et de tissage de liens entre habitants. Le montant sollicité en soutien aux cœurs de bourgs a été de 4 117,13 €.



Basket de Chauray. © DR



Chauray Basket Club, une ambition mesurée au millimètre

Créé en 1986, le Chauray Basket Club compte aujourd'hui plus de 300 licenciés avec une parité parfaite entre hommes et femmes. Le club se veut convivial et propose du basket loisir, santé et de compétition. À l'aube d'une montée en Nationale 1 de l'équipe féminine, les fameuses « Panthères », nous avons voulu en savoir plus.

Situé au cœur de la commune de Chauray, dans une salle omnisports de bonne facture et adaptée à son public, le Chauray Basket Club respire la sérénité. Les résultats sont excellents. Maintenue sportivement en Nationale 2 pour la saison 2024/2025, son président Frédéric Duflos prépare déjà le futur. « *Le club va bien du côté de la compétition comme du côté budgétaire. Le taux de renouvellement de licence est de plus de 80 %. Nous avons à l'heure actuelle plus d'une centaine de partenaires fidèles qui nous suivent et nous assurent une solidité financière pour un budget de 400 000 €. Nous sommes prêts pour la montée en N1. Nous avons déjà préparé un dossier béton pour ce cas précis.* ». Et la montée des Panthères s'est confirmée avec l'officialisation de la Fédération Française de Basket en juillet dernier. Notons que le club poursuit son ascension avec une seconde montée consécutive après celle en Nationale 2 l'année dernière.

Côté compétition, le club a été champion de France en 2024 et aligne des joueuses internationales très solides sur le terrain comme la Franco-Sénégalaise Fatou Dieng ou l'Ivoirienne Minata Fofana. Le recrutement est un atout majeur pour le club car il ne fait pas qu'engager des joueuses qui vont et viennent à leur gré. Ici on pense reconversion et chaque recrue peut imaginer un « après » professionnel à sa carrière. De plus, Chauray peut s'appuyer sur son école de basket qui permet d'apporter du sang neuf aux équipes.

Côté vie du club, l'association sportive compte 35 membres au sein de son conseil d'administration, 9 salariés et une équipe de supporters, les bien nommés « Red Dingues ». Un fan-club sonore qui met le feu lors des rencontres. Rendez-vous le 13 septembre pour le match de gala et la traditionnelle présentation de l'équipe féminine.



Bon à savoir

Le club propose aussi en cette rentrée un créneau « sport santé » le vendredi de 12h15 à 13h à la salle omnisports.



Pour en savoir plus : chauraybasket.fr



Le Twirling Bâton de Beauvoir-sur-Niort sur le toit du monde !

Une médaille d'or et une médaille de bronze à la coupe du monde de twirling bâton. Voici le joli doublé effectué par le club de twirling bâton de Beauvoir-sur-Niort. Une belle performance sportive qui a fait rayonner notre territoire cet été jusqu'en Italie.

Avec le Japon, la France est une nation reconnue mondialement pour les performances de ses sportifs et Beauvoir-sur-Niort en est l'exemple parfait. Le club a présenté, en janvier dernier, 6 de ses athlètes aux sélections de la coupe du monde de twirling bâton :

4 d'entre eux ont été sélectionnés pour intégrer la délégation française (avec 2 remplaçantes) et participer à cette compétition internationale qui s'est tenue à Turin, du 2 au 9 août dernier. Un déplacement soutenu financièrement par la mairie de Beauvoir,

Niort Agglo et d'autres partenaires et mené « tambour bâtons » par des bénévoles de l'association sportive. Un véritable challenge pour le club qui a préparé durant 7 mois cette compétition. À l'arrivée, une médaille de bronze en équipe et une compétitrice, Loane, qui revient avec le titre de championne de la coupe du monde en solo. Un sacré résultat pour un club créé en 1974 et qui compte 85 licenciés à ce jour.

L'école de twirling bâton de Beauvoir-sur-Niort est un club sportif affilié à la Fédération française sportive de twirling bâton qui assure, grâce à une équipe de bénévoles, l'épanouissement sportif et artistique d'enfants et de jeunes adultes. Cette pratique associe la gymnastique, la danse et le maniement d'un bâton de twirling faisant de cette discipline un sport complet. Il permet de développer des compétences physiques et artistiques : c'est un sport et un spectacle à la fois ! Le twirling bâton se pratique en solo mais aussi en duo, en équipe et même en groupe. Un sport accessible dès l'âge de 5 ans et qui, même s'il est majoritairement féminin, intéresse de plus en plus de garçons, attirés par son côté physique et technique. Pour démarrer, le club prête dans un premier le fameux bâton et accompagne les plus jeunes dans la découverte de la discipline.



Toutes les infos sur la page Facebook du club : facebook.com/twirlingbaton.beauvoir



Aquafusion à Chauray. © Q. Tricoire

Les animations aquatiques* en toute simplicité

Niort Agglo a modernisé l'accès à ses animations aquatiques avec un nouveau service de réservation en ligne. Fini l'inscription au trimestre ou à l'année : désormais, vous choisissez et réservez vos séances en toute liberté.

Les nouveautés :

- **Une boutique en ligne** « Sports de Niort Agglo » pour vous inscrire et gérer vos activités en quelques clics.
- **Plus de flexibilité** : réservez séance par séance, selon vos envies et votre emploi du temps.
- **Mixez vos activités** : un aquabike à Chauray lundi, un circuit training à Mauzé mardi... ou la même activité tout le trimestre. C'est vous qui décidez.



Retrouvez le planning des activités, les tarifs et toutes les infos pratiques directement sur notre site : piscine.niortaggo.fr

*Aquagym, aquabike, circuit training et aquafusion.

Acheter
ou réserver
en ligne

 **Boutique
sports**
niortaggo 

En plus de l'accueil de toutes les piscine du territoire, il est désormais possible d'acheter et de réserver en ligne sur la boutique sports de Niort Agglo.



Les piscines
niortaggo

Piscine Pré Leroy

Rue de Bessac à Niort
05 49 24 09 96
piscine-pre-leroy@agglo-niort.fr

Piscine Champommier

110 rue de Champommier à Niort
05 49 24 59 19
piscine-champommier@agglo-niort.fr

Piscine Les Colliberts

Rue de la Distillerie
à Mauzé-sur-le-Mignon
05 49 79 98 80
piscine-mauze@agglo-niort.fr

Centre aquatique des Fraignes

91 rue Victor à Chauray
05 49 08 27 60
centre-aquatique-chauray@agglo-niort.fr

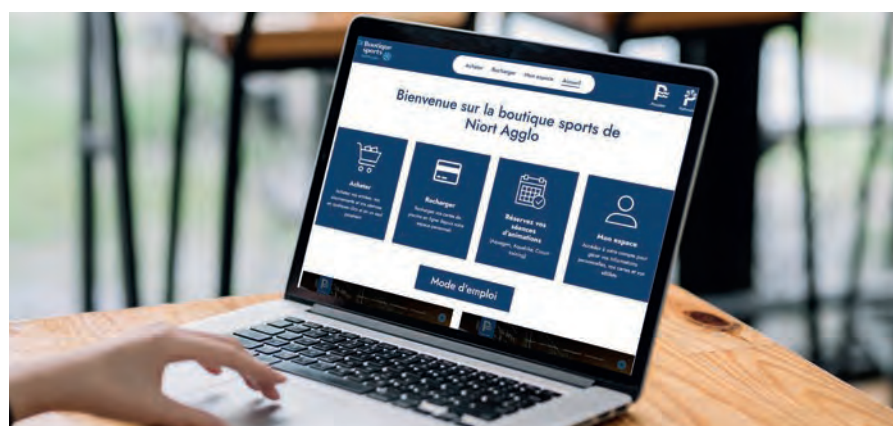
Piscine Jean Thébault

(ouverture en juillet et en août)
Avenue du Marais poitevin à Magné
05 49 08 58 98
piscine.magne@agglo-niort.fr

Piscine Châtelet

(ouverte en juillet et en août)
Rue des Gravées à Sansais
05 49 33 77 72
piscine.sansais@agglo-niort.fr

- Retrouvez toutes les infos sur piscine.niortaggo.fr



INFOS PRATIQUES



Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon sont ouverts au public du mardi au dimanche :

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du 1^{er} octobre au 31 mai : du mardi au vendredi : 10h à 13h et 14h à 17h / le jeudi : 10h à 17h / le samedi et dimanche : 14h à 18h.

JOURS DE FERMETURE :

- 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier.



Toutes les infos sur : musees.niortagglo.fr

Musée Bernard d'Agesci. © Dairi



La rentrée des musées

Les musées Bernard d'Agesci et du Donjon sont des lieux de dialogue permanent entre le passé et le présent, d'apprentissage et de découvertes. Venez découvrir leurs collections et leurs expositions.

Des travaux au musée du Donjon



Musée du Donjon. © Eric Chauvet

Un échafaudage est en train progressivement de masquer la tour nord du Donjon de Niort. Portés par Niort Agglo, les travaux de sauvegarde de cette partie de l'édifice démarreront en octobre 2025. Ils s'achèveront fin 2026. Le musée reste ouvert au public pendant toute la durée du chantier. Seules les salles

de la tour nord (salle poitevine, salle histoire et cachot sombre) ainsi que la terrasse seront temporairement inaccessibles. Une tarification spéciale est mise en place durant cette période : pour le même prix, le billet d'entrée au musée du Donjon donne également droit à la visite libre du musée Bernard d'Agesci.

Accrochages

Spécimens Romain Baro

Musée Bernard d'Agesci | Du 27/09 au 09/11/2025

Découvrez des spécimens naturalisés sous un jour nouveau : l'artiste révèle leur squelette et leur structure interne grâce à la radiographie médicale. Une occasion unique d'explorer le vivant et de porter un regard inédit sur ce qui se cache au-delà des apparences.

Exposition

Le Musée des amis

Musée Bernard d'Agesci | Du 6/10/2025 au 01/02/2026

Une exposition rétrospective des œuvres d'art acquises ou renouvelées au fil des décennies par l'association Les Amis des musées, rappelant son soutien indéfectible au musée.

Photographie

Mélanie Dornier et Joan Alvado

Musée du Donjon | Du 18/10 au 07/12/2025

Pour la première fois, et en partenariat avec la Villa Pérochon, une exposition de photographies « créatures fantastiques » autour des mythes de Mélusine et de la Galipote, dans la salle basse.



Médiathèque Louis Perceau. © Olivier Drilthon

Une offre de proximité sur tout le territoire

Avec ses 16 médiathèques, dont l'offre est complétée par le passage régulier d'un bibliobus dans les communes non dotées de bibliothèque, Niort Agglo permet à tous les habitants de son territoire d'accéder facilement à une offre de lecture... mais pas que.



Livres, DVD, jeux et jeux vidéo, magazines... les adhérents au réseau des médiathèques de Niort Agglo ont accès gratuitement à une offre culturelle variée. Pour s'inscrire, une carte d'identité et un justificatif de domicile suffisent.



BON À SAVOIR

Votre abonnement vous donne également accès à une offre numérique de livres, d'autoformation et de concerts.

Le plateforme internet est le véritable pivot du réseau. On peut y réserver des documents, les récupérer et les rendre dans la bibliothèque de son choix – ou dans le bibliobus. Les achats réguliers du service de lecture publique permettent de bénéficier des dernières parutions.

Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez ?

Vous pouvez suggérer une acquisition. Si cette demande est acceptée, le document vous sera réservé ! Vous repérez un titre qui vous intéresse, mais que vous ne souhaitez pas l'emprunter dans l'immédiat, vous pouvez le mettre en favori dans votre espace personnel, vous le demanderez plus tard.



© Olivier Drilthon

Des animations toute l'année !

Lieux de vie autant que de découvertes, les médiathèques organisent des animations culturelles et de loisirs : projections de films, spectacles, expositions, ateliers, etc.

📍 Médiathèque Claude-Durand, à Mauzé-sur-le-Mignon.

Projection du documentaire « Bovines, ou la vraie vie des vaches » d'Emmanuelle Gras.

Dans les champs, on les voit, étendues dans l'herbe ou broutant paisiblement. Grosses bêtes placides que l'on croit connaître parce que ce sont des animaux d'élevage. S'est-on demandé ce qu'elles faisaient de leurs journées ? À quoi pensent-elles lorsqu'elles se tiennent immobiles, semblant contempler le vide ? Mais, au fait, pensent-elles ?

Au rythme de l'animal, au milieu d'un troupeau, "Bovines" raconte la vie des vaches, la vraie.



© Shutterstock

■ **Vendredi 19 décembre à 18h30.**
Renseignements :
mediatheques.niortagglo.fr

📍 Médiathèque L'île au livres, à Magné

■ **Spectacle « Pas si bête ! »**

À l'occasion des 10 ans de la médiathèque, la compagnie Cirque en Scène jouera « Pas si Bête », un spectacle familial, burlesque et poétique mêlant techniques de cirque, musique en direct, manipulation d'objets et comédie. Deux artistes nous offrent un regard décalé et singulier sur l'univers des animaux du cirque et nous questionnent sur la frontière entre l'homme et l'animal et nos déconcertantes ressemblances. À partir de 3 ans.

■ **Samedi 25 octobre à 14h30.**
Sur inscription au 05 49 79 63 75
ou biblio.magne@agglo-niort.fr



**Conser-
vatoire**
niort agglo

S'éveiller à la musique

Le conservatoire propose des ateliers d'éveil et d'initiation musicale à Frontenay-Rohan-

Rohan (mardi), Chauray (samedi), Prahecq (mercredi et jeudi) et Niort (lundi et mercredi).

Ces ateliers permettent aux jeunes enfants d'explorer la musique à travers le mouvement, la voix, le plaisir du jeu et la découverte de différents

instruments adaptés à leur âge. Ils s'adressent aux enfants des classes de moyenne section, grande section et CP.

BON À SAVOIR

À Prahecq, le conservatoire propose également des cours de formation musicale, de chorale, violon, piano, flûte à bec, d'ensemble multi-instrumental, au sein de l'école primaire.

© Bruno Derbord



Culture

■ Renseignements et inscriptions : 05 17 38 79 16 - crd@agglo-niort.fr

Quatre orchestres à l'école

Le conservatoire Auguste-Tolbecque intervient dans quatre écoles du territoire pour enseigner une pratique instrumentale collective sur le temps scolaire.

Quatorze professeurs du Conservatoire à rayonnement départemental musique et danse Auguste-Tolbecque se déplacent dans 4 établissements scolaires du territoire à raison de 2 heures par semaine. Ils mettent en œuvre un répertoire spécialement adapté aux élèves de jouer en formation orchestrale dès le départ, tout en s'initiant à la lecture de la musique et la technique instrumentale. 125 enfants sont concernés : à Saint-Martin-de-Bernegoue (basson, clarinette, flûte traversière et chant choral), Aiffres (flûtes à bec, violons et guitares), Saint-Hilaire-la-Palud (le cor, trompettes, trombone, tuba et chant choral) et à l'école Jules-Ferry de Niort (violons, alto, violoncelle, contrebasse et chant choral).



Nuit du conservatoire. © DR

Groupe admission en écoles d'art



Tout comme le Conservatoire, l'École d'Arts Plastiques propose un accompagnement pour les élèves qui souhaitent suivre une voie professionnalisante. Les adolescents qui préparent leur dossier d'admission en écoles d'arts auront le privilège de travailler à un projet

collectif sur le thème de l'anamorphose avec la plasticienne Martine Hoyas qui les recevra dans son atelier au mois de novembre. Des photographies seront réalisées pour permettre aux élèves d'inclure cette démarche dans leur dossier de travaux personnels.



© Shutterstock

OCT./DÉC. 2025 // N°08



© Olivier Drilthon

© Darri



© Carol Terrisse

la 5^e saison

FESTIVAL HORS DU TEMPS !

Une édition spectaculaire

Le festival La 5^e saison a déroulé son programme de spectacles gratuits sur le Niortais durant tout le mois de juin.

Après une ouverture particulièrement spectaculaire à Niort, 20 communes ont accueilli les spectacles. Humour, musique, cirque... il y en avait pour tous les goûts et le public venu nombreux n'a pas boudé son plaisir ! 12 500 spectateurs en 2025, soit une augmentation de la fréquentation de plus de 30 %. Chaque spectacle a réuni environ 500 spectateurs. Deux équipements communautaires, le Musée Bernard d'Agesci et le Conservatoire Auguste-Tolbecque ont été associés à l'événement.



© Olivier Drilthon



© Darri



© Carol Terrisse



FOCUS SUR LES DÉLIBÉRATIONS

Adoptées par le conseil
d'agglomération du
lundi 23 juin 2025



Projet boulangerie de Saint-Symphorien. © DR

Soutien aux communes

Un nouveau Programme communautaire de 6 millions d'euros

Le Programme d'appui communautaire au territoire (PACT 4) couvrira une période 2025-2031 pour un montant de 6 millions d'euros.

Elle sera adaptée en fonction des consommations et des arbitrages de la prochaine mandature. La dotation communale ne pourra être engagée, pour la période 2025-2026, au-delà de 50 % pour laisser aux prochaines équipes municipales la possibilité de bénéficier du PACT.

Cette 4^e génération s'inscrit dans la continuité et traduit concrètement la volonté de l'Agglomération de soutenir l'action communale dans un esprit de solidarité territoriale.

Le dispositif ciblera 3 axes d'intervention :

- **le soutien aux opérations de revitalisation et dynamique des centres-bourgs et services à la population :** aménagements urbains, requalification d'îlots immobiliers, commerces, accès aux soins, équipements sportifs, etc. ;
- **la transformation/transition écologique et énergétique :** renaturation d'espaces publics ou de cours d'écoles, rénovation énergétique du patrimoine bâti public, éclairage public, mobilités douces, etc. ;
- **l'incitation à la mutualisation des projets entre communes.**



Foulée de Fors. © DR

Mobilités

L'Agglo décarbone sa flotte de bus

Dans le cadre de la transition énergétique de sa flotte de bus amorcée depuis 2019 Niort Agglo dispose déjà de 6 véhicules électriques et 11 bus BioGNV dont 2 articulés actuellement en circulation.

Il est donc envisagé d'acquérir auprès de l'UGAP deux bus gabarit réduit « GX137 BioGNV mildhybrid » pour un montant de 710 000 € HT soit environ 355 000 € HT chacun (mise en service rentrée 2026) ; ainsi qu'un

autobus articulé d'occasion « Crealis BioGNV mildhybrid » de démonstration pour un montant estimatif de 470 000 € HT (mise en service fin 2025/début 2026).

Culture

Rénovation de l'antenne du conservatoire de Chauray

Les activités de l'antenne de Chauray occupent actuellement plusieurs sites. Cette situation n'est plus adaptée aux enseignements. Niort Agglo lance une programmation pour recentraliser les activités des sites annexes dans le bâtiment principal, impliquant une extension de celui-ci, comprenant une augmentation de surface nette dans l'optique d'un accroissement d'activité futur.

Le coût des travaux est estimé à 1 200 000 € HT, valeur mars 2025, hors foncier, mobilier, matériel.

Le montant de l'opération est évalué à 2 040 000 € TTC.



30 ans école de musique Chauray. © DR



À PARTIR DU
1^{ER} SEPTEMBRE



Les piscines
niortaglo



**NAGEZ, BOUGEZ
EN TOUTE SIMPLICITÉ:
RÉSERVEZ EN LIGNE!**

**Un clic et
c'est réglé !**

- Ticket acheté
- Carte rechargée
- Activité réservée



Scannez moi pour
découvrir toutes
les possibilités